_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 1

Quartier Libre

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNE FOIS ENCORE !

L'AFFAIRE DES FRAIS

DÉFRAYE LA CHRONIQUE !

LIRE EN PAGES 3, 5 ET 7

CAMPUS

Alexandre Chabot
L'ancien SG de la FAÉCUM qui augmente les frais afférents

Page 7

MONDE

Indépendance du Kosovo
Et après ?

Page 15

CULTURE

De l'autre côté du pays
Un documentaire de Catherine Hébert sur l'Ouganda

Page 21

Rencontre avec Kim Ho et CowBella du groupe Creature

Page 25

QUARTIER LIBRE - Vol. 15 • numéro 9 • 16 janvier 2008

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 2

OBJET : Monsieur Vinet, vous vous trompez de cible

Un peu avant les vacances des Fêtes, la FAÉCUM apprenait que l'administration de l'Université de Montréal a l'intention bien réelle d'augmenter les frais afférents facturés aux étudiants et qu'elle planifie leur indexation annuelle automatique, sans évaluation des besoins. Cette annonce coïncide étrangement avec l'entrée en vigueur prochaine d'une nouvelle réglementation du ministère de l'Éducation visant à encadrer les frais afférents…

Pour tout savoir sur ces augmentations injustifiées imposées par l'Université, visitez le site Web de votre Fédération à www.faecum.qc.ca.
En effet, la tradition veut que l'UdeM consulte les étudiants avant d'imposer des hausses de cette ampleur. Cependant, rien de tel n'a été fait à l'automne. Quel beau cadeau de Noël de la part de monsieur le recteur pour les étudiants!

Le 9 janvier dernier, la Fédération transmettait une lettre au recteur Vinet, l'exhortant de rouvrir les canaux de communication avec les étudiants afin de renverser cette décision unilatérale de son administration. En voici l'intégralité.

Monsieur le recteur,

En tant qu'étudiants, nous sommes fiers d'être membres de la communauté de l'Université de Montréal. Les étudiants, forts de la formation qu'ils y reçoivent, se démarquent par leurs accomplissements, peu importe leur champ d'études. Or, nous déplorons les récents choix stratégiques de votre administration, qui ne font pas honneur à la renommée de l'université que vous dirigez.

Il est clair que les universités québécoises traversent une période difficile causée par le sous-financement gouvernemental de nos institutions. Face aux problèmes financiers, la solution qui semble privilégiée par le gouvernement et les recteurs est d'augmenter sans cesse la facture étudiante. De tous les groupes de la communauté universitaire, seuls les étudiants sont contraints à un effort supplémentaire en payant davantage. Qui plus est, ils font aussi les frais de ce sous-financement en subissant une réduction de l'offre de cours et des coupes dans les charges d'auxiliariat.

Ainsi, vous envisagez d'augmenter les frais afférents l'année prochaine – pour une deuxième fois en trois ans – en plus des hausses des frais de scolarité imposées en vertu du dégel appliqué par le gouvernement libéral depuis septembre dernier. Les augmentations que vous souhaitez seront de 545 dollars par année pour les étudiants aux cycles supérieurs en rédaction de mémoire ou de thèse. En plus, aucun plan de développement, plan d'investissement ou prévision budgétaire n'accompagne ces hausses. Pis encore, aucune évaluation valable des besoins n'a été effectuée afin de justifier la nécessité de ces prélèvements auprès des étudiants. Difficile pour nous, étudiants universitaires, d'accepter cette méthode qui va à l'encontre de toutes les démarches qui nous sont enseignées. En effet, aucun professeur ne suggère d'appliquer d'abord une solution et, par la suite, d'évaluer correctement la problématique.

Il est faux de nous dépeindre comme étant dogmatiquement opposés à toute hausse de frais. Des projets probants nécessitant des frais supplémentaires obligatoires, comme le titre de transport universel, sont reçus favorablement par la FAÉCUM et par les étudiants. Par contre, il est de notre devoir de dénoncer les hausses de frais injustifiées sans apport concret pour les étudiants. De plus, nous considérons que nous ne devons pas être les seuls à contribuer davantage.

Pour la FAÉCUM, il n'y a nul doute que les universités québécoises sont sous-financées. Toutefois, la solution ne réside pas dans une augmentation de la facture étudiante, mais bien dans la démonstration que l'on ne peut plus attendre pour donner la priorité à l'enseignement universitaire au Québec. Plutôt que de laisser le gouvernement provincial s'en tirer sans investir davantage, nous vous invitons à abandonner ce projet de hausse pour rassembler la communauté universitaire autour d'un projet commun : convaincre le gouvernement du Québec de réinvestir dans les universités. Si vous persistez à vouloir augmenter la facture étudiante, nous n'aurons d'autre choix que de lancer une campagne massive pour le retrait de ces frais. Nous souhaitons toujours améliorer la qualité de vie des étudiants sur le campus et nous ne souhaitons jamais la confrontation, mais nous n'accepterons pas de payer pour l'improvisation d'une administration qui choisit de jeter la serviette face au gouvernement et à un réinvestissement essentiel.

Espérant une ouverture de la part de votre administration pour que nous puissions travailler ensemble à l'amélioration des conditions d'études à l'Université de Montréal, je vous prie d'agréer, Monsieur le recteur, mes salutations distinguées.

Julie Bouchard
Secrétaire générale
Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM)

Augmentations des frais afférents facturées aux étudiants de l'Université de Montréal PAR SESSION

		2007-2008	2008-2009	Variation $	Variation %	Commentaires
Frais d'admission	**Formulaire papier**	50 $	100 $	50 $	100 %	Ça ne rend pas le service plus efficace, et ça fait de l'UdeM la plus chère en frais d'admission au Québec!
	En ligne	50 $	80 $	30 $	60 %	
Frais de gestion		80,15 $	110,15 $	30 $	37 %	Excluent les étudiants en rédaction. Déplafonnés à compter de l'automne 2008.
Cotisation aux SAÉ	**Étudiants en rédaction**	0 $	165 $	165 $		Plein tarif alors que beaucoup d'étudiants en rédaction sont à temps partiel!
	Étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs	105 $	165 $	60 $	57 %	Pas d'évaluation des besoins ni d'études effectuées. Pas de projet novateur présenté. Les étudiants paient grosso modo le développement normal des SAÉ, sans qu'on leur présente la contribution projetée des autres partenaires (dont l'UdeM).
Fonds de soutien		0 $	25 $	25 $		Cotisation automatique non obligatoire (CANO). Fonds dédié. L'UdeM soutient que les étudiants seront majoritaire sur le comité de gestion du Fond de soutien pour lequel l'administration n'a toutefois pas encore de projet concret, ni de vision.

Coûts supplémentaires pour les étudiants de l'Université de Montréal PAR SESSION

	2007-2008	2008-2009	Variation $	Variation %	Commentaires
Nouveaux étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs	235,15 $	400,15 $	165 $	70 %	demande d'admission papier
	235,15 $	380,15 $	145 $	62 %	demande d'admission en ligne
Étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs	185,15 $	300,15 $	115 $	62 %	Aucune garantie d'amélioration des services!
Étudiants en rédaction de mémoire ou de thèse	0 $	355 $	355 $	88 %	Qui s'ajoutent aux frais de base de 312 $ par session

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale du *Quartier Libre*

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 3

À LA UNE

Cette semaine *Quartier Libre* consacre sa une à un grand classique de la vie universitaire québécoise : l'imposition de nouveaux frais. Mais cette fois, ce n'est pas Québec mais le rectorat de l'UdeM qui a fait ce choix.

Précisions en pages 5 et 7.

ILLUSTRATION DE LA UNE : CLÉMENT DE GAULEJAC

SOMMAIRE

CAMPUS

L'agora du quartier ..... p. 4

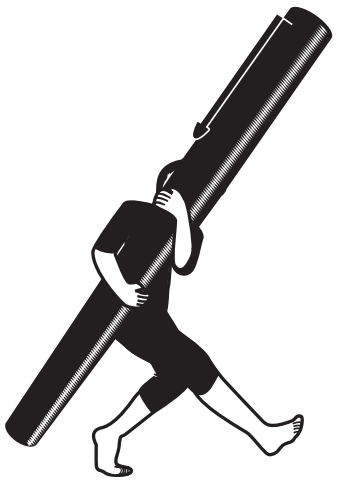

La dernière chronique de Maude L'Archevêque ..... p. 5
Bonne année... et travaillez plus ! ..... p. 5 et 7
Je me souviens ..... p. 7
Congrès AGEEFEP ..... p. 9
Moins d'étudiants à l'UdeM ..... p. 9
Parlement étudiant du Québec ..... p. 10
Diète de début d'année ..... p. 11
Tête chercheuse ..... p. 12

MONDE

Ils feront 2008 ..... p. 13
Le nouvel homme nouveau ..... p. 13
Vers l'indépendance du Kosovo ..... p. 15

SOCIÉTÉ

Heures supplémentaires impayées ..... p. 16
Tourisme et don de sang ..... p. 17
Droits des locataires 101 ..... p. 18
Expulsions locatives l'hiver ..... p. 19

CULTURE

Cinéma documentaire : Catherine Hébert réalise un documentaire sur l'Ouganda ..... p. 21
Internet : SilenceRadio.org ..... p. 22
Fanzines : Rencontre avec les Raboussiers ..... p. 23
Photographie : Haïti à la Tohu ..... p. 23
Lecture : *Café* ..... p. 24
CD : Rivers Cuomo, Two Hours Traffic ..... p. 24
Musique : Creature sort un premier album ..... p. 25
Chronique BD : *Faire semblant c'est mentir* ..... p. 26

Théâtre : *Blanc* ..... p. 26
La page BD du QL ..... p. 27

Quartier Libre

DIRECTRICE ET RÉDACTRICE EN CHEF
Rachelle Mc DUFF - info@quartierlibre.ca

CHEFS DE PUPITRE
Campus : Clément Sabourin
campus@quartierlibre.ca
Société / Monde : Thomas Gerbet
societemonde@quartierlibre.ca
Culture : Julie Delporte
culture@quartierlibre.ca

DIRECTION ARTISTIQUE
Clément de Gaulejac - calculmental@vif.com

ILLUSTRATEUR
Clément de Gaulejac - calculmental.org

BÉDÉISTES
Marie Dauverné, Pascal Girard, David Turgeon, Martin Vidberg

JOURNALISTES
Julie Brunet, Larra Charles, Alexandra Duranceau, Normand Forgues-Roy, Marie-Michèle Giguère, Maude L'Archevêque, Nicholas Lavallée, Benjamin Léon, Valérie Manteau, Mike Medeiros, John Michael, Sarrah Osama, Alexandra Roy, Constance Tabary, Anaïs Valiquette-L'Heureux, Stéphane Waffo

CORRECTEURS
Pascal Lamblin, Vincent Riendeau

INFOGRAPHIE
Zirval Design • info@zirval.com

PUBLICITÉ
7/24 Marketing inc (514-392-2905)
www.724marketing.ca
Accès-Média (514-524-1182)
www.accesmedia.com

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Van Thanh Ho Tong

IMPRESSION & DISTRIBUTION
Payette & Simms

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : (514) 343-7630 • Téléc. : (514) 343-7744
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site Web : www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Son tirage est de 7 000 copies.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant (Local B-1274-6)
C.P. 6128, succ. Centre-Ville,
Montréal (Québec) H3T 1N8

Quartier Libre est membre de l'Agence de presse étudiante mondiale (APEM - www.apetudiante.info)

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416
Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE PARUTION
30 janvier 2008
PROCHAINE TOMBÉE
23 janvier 2008

ÉDITO

CONVICTIONS ET AUTRES CHOSES FUTILES

Promis, ce n'est pas de la nostalgie. Juré, on ne refera pas le coup du *« avant, eux, ils en avaient »*. N'empêche, on peut se demander comment ceux qui étaient étudiants en 1968 auraient réagi face à une hausse de frais de scolarité telle que vient d'en connaître l'UdeM. Auraient-ils dit : *« Nous sommes fâchés et allons déposer un plan d'action en Conseil central qui, après acceptation par les 80 associations qui le composent, mettra en œuvre une gradation des moyens de pression, dépendamment bien sûr du soutien que nous apporteront nos membres étudiants »* ? Pas sûr.

Avec l'insouciance et le je-m'en-foutisme caractéristiques des années hippies, les étudiants de 1968 n'avaient pas hésité à remettre violemment en question le système établi. C'était il y a tout juste 40 ans. Les campus américains étaient bercés par les slogans hostiles à la guerre du Vietnam et à l'*American way of life*. À Montréal, des émeutes précédaient des élections fédérales et, symbole du bouillonnement intellectuel, l'UQAM était créée l'année suivante. Du Japon à la Pologne, les étudiants défiaient les gouvernements en place et en France, c'était à coups de pavés et de cocktails Molotov que les contestataires promouvaient un modèle de société moins patriarcal et plus solidaire.

Certes, nombreux sont les meneurs étudiants qui, plus tard, ont renoncé, en partie ou complètement, aux convictions pour lesquelles ils s'étaient battus. C'est bien connu, avec le temps, les idées se diluent, s'accommodent avec l'ordre établi : c'est cela, la maturité.

À l'Université de Montréal, ce qui reste du vent révolutionnaire de 1968, ce doit être justement le retournement de veste. Ici, vous pouvez avoir exercé les fonctions de secrétaire général de la FAÉCUM, vous être battus contre la hausse des frais de scolarité, avoir juré que le dégel ne constitue jamais une solution, vous être indignés des salaires que percevaient les cadres supérieurs du rectorat ; pour, une dizaine d'année plus tard, piloter une hausse de frais afférents avec un salaire de ministre ! Il suffit juste d'expliquer que le contexte a changé et que jamais, au grand jamais, vous n'avez renoncé à vos convictions.

À moins que ces dernières n'aient jamais été sincères. À moins que s'opposer au dégel ne constitue qu'une étape obligée dans le parcours initiatique d'un futur décideur. Et puis, c'est bien connu, un secrétaire général ne fait que porter les revendications de ses membres. Après tout, personne ne lui demande d'y adhérer, encore moins d'y croire.

Ce qui dérange, c'est que l'on vienne ensuite s'interroger sur la faible participation des étudiants aux mobilisations, élections et référendums qu'organisent la FAÉCUM. *« Ils n'ont pas compris le message qu'on a voulu leur transmettre »*, vous assurera le secrétaire général en poste. Que les étudiants lambdas puissent penser qu'ils sont représentés par des carriéristes/opportunistes à 2 000 années lumières de leurs préoccupations ? De l'ingratitude, bien sûr.

Quarante ans après 1968, ce n'est pas l'impossible que les étudiants de l'UdeM exigent de leurs représentants : en demandant cela, on ne peut que se douter qu'on aura de la peine à l'obtenir. La très conformiste distinction entre la folle jeunesse et la mûre sagesse ne sert les intérêts que de ceux dont les convictions s'y arrêtent.

Ce que les étudiants de l'UdeM exigent de leurs représentants, c'est de la crédibilité et de la détermination. Que ceux-ci ne perdent pas de vue la préservation de l'accessibilité aux études. Également, que la FAÉCUM démontre au rectorat que cette nouvelle hausse est profondément injuste : si nouvel effort financier il y a, il doit être assumé par l'ensemble de la société. Une politique de la chaise vide à toutes les instances paraît un minimum. Car à quoi bon débattre et siéger à des comités, si les décisions vous sont ensuite imposées ?

En outre, le rectorat, les associations étudiantes (FAÉCUM et FEUQ) et les syndicats de professeurs n'arrêtent pas de le répéter : l'argent se trouve à Québec. Et bien, qu'on aille le chercher.

Bonne année 2008.

Offre d'emploi

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
pour Les publications du Quartier Libre

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU JOURNAL
- Faire le lien entre le conseil d'administration et le journal
- Effectuer la gestion des fournisseurs
- Assurer la gestion des ressources humaines
- Planifier les opérations budgétaires et assurer le respect des objectifs budgétaires
- Coordonner les opérations d'impression externes

REDRESSEMENT ET CROISSANCE DU JOURNAL
- Coordonner le placement publicitaire
- Prendre des initiatives auprès des acteurs locaux pour augmenter l'achat publicitaire local
- Exécuter un plan de communication et planifier la mise en œuvre des actions marketing incluses
- Bâtir les partenariats suggérés dans le plan de communication
- Planifier et concevoir en partenariat avec le rédacteur en chef des actions permettant d'accroître la notoriété du journal

CONDITIONS
- Détenir un baccalauréat en administration des affaires ; une maîtrise est souhaitable
- Détenir de l'expérience en gestion
- Détenir une bonne connaissance des médias ; les actions de communication, de marketing, dans le cadre d'une relance demande la connaissance du monde des médias
- Travailler en équipe ; une petite équipe et l'étroitesse des bureaux demandent des aptitudes à la socialisation
- Avoir du leadership ; des initiatives sont attendues pour relancer le journal
- Être proactif dans l'information exécutive
- Être disponible 20 heures par semaine pour un minimum de 104 semaines et disposé à la contractualisation

DATE LIMITE POUR POSTULER : 15 février
Envoyez CV et lettre de motivation à :
info@quartierlibre.ca

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 4

Nouveau : L'agora du Quartier une page qui vous est réservée à chaque édition

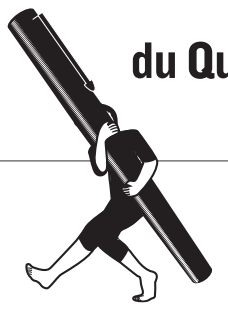

• Colloque international Afrique des Grands-lacs : les défis de la société civile

Trois conférences publiques pour comprendre comment les sociétés civiles font face aux défis de l'impunité des violences sexuelles, de la dilapidation des ressources minières et de leur participation au développement démocratique au Burundi, en République démocratique du Congo et au Rwanda.

Du mardi 22 au jeudi 24 janvier 2008 à l'auditorium de la Bibliothèque nationale du Québec. Information et inscription : www.concertationgrandslacs.org

• L'Institut Fraser organise un séminaire étudiant intitulé « Explorez les politiques publiques »

Réflexions autour de sujets comme la réforme du système des soins de santé, l'anti-capitalisme au Québec, ainsi que les sciences économiques et l'environnement. David Frum, ancien rédacteur de discours à la Maison-Blanche et présentement conseiller de Rudy Giuliani en matière d'affaires étrangères, sera le conférencier invité du déjeuner-causerie.

Le samedi 26 janvier 2008, de 9 h à 17 h à l'hôtel Hilton Bonaventure au 900, rue de la Gauchetière à Montréal

• Match de basket-ball : Royal de Montréal vs Manchester Millrats

L'équipe méconnue mais non moins talentueuse de Montréal affronte son dauphin dans la division nord-est de l'American Basket Association.

Dimanche 20 janvier, 16 h15 au centre Pierre-Charbonneau, 3000, rue Viau, Montréal, métro Viau. Billets à partir de 9 $. Renseignements www.montrealroyalaba.com

• Danse contemporaine : *Un peu de tendresse, bordel de merde !*

L'Usine C présente *Un peu de tendresse, bordel de merde !,* le deuxième volet d'une trilogie de Dave St-Pierre autour des relations amoureuses, qu'il avait débutée avec *La pornographie des âmes*. Avec 20 interprètes collaborateurs, il utilise un langage chorégraphique cru et décomplexé, mêlé d'humour et de provocation.

Le spectacle étant complet du 16 au 19 janvier, trois supplémentaires ont été ajoutées les 24, 26 et 27 janvier. Billetterie : 514-521-4493. Usine C, 20 h.

• Arts visuels : *Cette nuit, Défaire* de Karen Trask

Artiste multidisciplinaire de Montréal, Karen Trask touche plusieurs médias : la sculpture, les livres d'artiste, la vidéo et la performance. Avec *Cette nuit, Défaire*, installation présentée à la galerie La Centrale, centre d'art issu des mouvements féministes, elle revisite le roman de *Ulysse* de James Joyce. Pendant une période de trois semaines, à l'aide d'un magnétophone altéré, l'artiste filera et tissera la bande audio d'un texte enregistré.

Du 18 janvier au 10 février, galerie La Centrale, 4296 St-Laurent. 12 h - 18 h le mercerdi, 12 h - 21 h jeudi et vendredi, 12 h - 17 h samedi et dimanche. Vernissage vendredi 18 janvier, 19 h.

• Exposition :
Haïr le capitalisme / Hatred of Capitalism

Scott Duncan propose, sous la forme d'une installation utilisant la vidéo et la photographie, des réflexions sur le « paysage usine » et des récits autobiographiques à propos de nos paysages actuels et de leurs transformations par le capitalisme.

Du 11 janvier au 9 février, du mardi au samedi, de 12 h à 18 h à la galerie de l'UQAM (J-R120), Pavillon Judith-Jasmin, 1400, rue Berri, métro Berri-UQAM. Entrée libre. Renseignements : www.galerie.uqam.ca

Petites annonces

Le groupe Habitat pour l'humanité de l'UdeM organise un voyage humanitaire au Honduras du 17 au 30 mai 2008 et recherche de 5 à 10 participants. Il s'agira de construire une maison pour une famille hondurienne défavorisée. Aucune expérience ou formation n'est nécessaire. Pour de plus amples renseignements, écrire à : genevieve.gazaille@umontreal.ca

Le chœur Les Voix de la montagne, affilié à l'UdeM, cherche des choristes motivés (sopranos, altos, ténors et basses). Œuvres de Franck, Bach, Brahms, Rheinberger… Répétitions les mercredis soir au local des Petits Chanteurs du Mont-Royal à partir de 18 h 30. Auditions de janvier 2008 : info@voixdelamontagne.org ou tél. Daphné au 514-840-2112

Place au débat !

À chaque parution, *Quartier Libre* vous offre une place dans l'agora pour laisser libre cours à votre plume et à vos idées. Cette semaine :

Les nouveaux frais afférents vous paraissent-ils pertinents ? Estimez-vous que la FAÉCUM soit à même de mener une campagne permettant le retrait, ou un aménagement, de ces nouveaux frais ?

Dans un texte de moins de 2000 caractères (espaces compris), faites-nous part de votre opinion sur des questions qui vous touchent en tant qu'étudiant et citoyen.

Envoyez votre texte à : agoraql@gmail.com

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 5

OPINION :

Du mouvement, étudiants !

TOUS GELÉS

Maude L'ARCHEVÊQUE

L'année dernière, l'UdeM imposait des frais afférents technologiques de 4 $ par crédit à ses étudiants. Après une longue campagne, qui a surtout été marquée par le désintérêt des principaux concernés, l'Université a finalement décidé de transformer les frais afférents en cotisation automatique non obligatoire dont les étudiants pouvaient se retirer.

Une entente était signée entre l'Université, la FAÉCUM et l'AGEEFEP voulant que l'argent des étudiants aille dans un fonds spécifique, dont l'argent devait être dépensé dans une période de six mois, pour s'assurer que les étudiants qui payaient la cotisation voient des résultats concrets. Un comité tripartite devait être formé pour décider des orientations du fonds.

A ce jour, le comité ne s'est pas encore rencontré. On peut donc supposer que l'argent n'a pas été dépensé. Il y a bien plus de six mois qu'une première vague d'étudiants a payé les frais technologiques. De l'argent payé, mais pas encore dépensé, ou dépensé selon des termes différents de ceux de l'entente.

Fin décembre 2007, l'Université de Montréal a annoncé l'augmentation de divers frais. Les frais d'inscription passent de 50 $ à 80 $ ou 100 $, la cotisation pour les services aux étudiants (SAE) augmentera de 60 $ et les frais de gestion, de 30 $. Les étudiants devront aussi payer une cotisation de 25 $ à un tout nouveau « fonds de soutien », dont l'objectif demeure nébuleux. Enfin, les étudiants de cycles supérieurs en rédaction devront maintenant payer les frais pour les services aux étudiants de 165 $, des frais qu'ils ne devaient pas payer auparavant.

Au total, ces hausses représentent une augmentation de 230 $ par session pour les étudiants à temps plein et de 545 $ pour les étudiants en rédaction. Des sommes qui ne sont pas négligeables.

C'est un pari intéressant et révélateur qu'a fait l'Université : les étudiants n'ont pas beaucoup protesté contre les frais afférents technologiques de 60 $ par session de l'année dernière. Ils ont laissé passer le train du dégel des frais de scolarité avec une relative indifférence. Pourquoi ne pas profiter de cette apathie générale pour augmenter les frais afférents ?

Les étudiants se sont déjà affaiblis sur le front du dégel des frais de scolarité. Combattre le dégel tout en combattant des frais afférents demande une énergie et des ressources que nos dirigeants n'ont pas, déchirés qu'ils sont de porter à bout de bras ce mouvement qui n'intéresse personne. Tout en s'entre-déchirant, bien sûr.

Ouvrir un autre front sur l'enjeu des nouveaux frais afférents peut paraître contre-productif et suicidaire.

C'est oublier que l'augmentation des frais afférents et le dégel des frais de scolarité pourraient justement émouvoir les étudiants dans la mesure où ils s'accumulent. Pour un étudiant de premier cycle qui étudie à temps plein, l'augmentation cumulée des frais de scolarité, des nouveaux frais afférents et des frais technologiques constitue une hausse de 340 $ autrement plus émouvante que chacun des frais pris séparément.

Ces hausses relèvent d'un seul et même problème : le sous-financement des universités. L'augmentation des frais de scolarité consentie par le gouvernement aux universités n'était pas suffisante pour assurer le renouvellement du corps professoral, s'assurer d'un nombre décent d'auxiliaires d'enseignement, rénover les locaux, etc., etc., etc.

Les étudiants ne se mobiliseront qu'à une seule condition : nos meneurs doivent rassembler les trois questions sous un thème parapluie, celui du sous-financement et de l'augmentation globale des frais. Alors, peut-être, y aura-t-il plus de 2 000 personnes lors des manifestations.

De nouveaux frais afférents à l'UdeM

LES BONS VŒUX DU RECTEUR

Une surprise attendait les étudiants de l'UdeM à leur retour de vacances : la plus importante augmentation de frais afférents de ces 30 dernières années ! À compter de la session d'été, la facture annuelle d'un étudiant à temps plein s'alourdira de 230 $, celle d'un étudiant en rédaction, de 545 $. Le rectorat invoque un nécessaire rattrapage de l'inflation ainsi que de nouveaux services aux étudiants, ce qui ne convainc pas la FAÉCUM qui appelle à la mobilisation.

Clément SABOURIN

Le Québec avait connu le dégel du printemps 2007 lorsque que le nouveau gouvernement de Jean Charest avait décidé d'augmenter les frais de scolarité de 500 $ sur cinq ans. L'Université de Montréal connaît désormais son propre réchauffement maison. Sauf qu'ici, il n'y a eu ni débat sur la place publique, ni vote des intéressés, ni la moindre étude sérieuse sur la viabilité et la nécessité de la mesure. Non.

D'ailleurs, le rectorat est encore à la recherche d'idées pour dépenser cette nouvelle manne financière, qui devrait avoisiner les 6 millions de dollars chaque année, comme le démontrent les justifications avancées par Alexandre Chabot, l'ancien chef de cabinet du recteur Vinet, récemment promu vice-recteur à la vie étudiante.

Pourquoi augmenter de 5 à 7 $ chaque crédit de gestion de dossiers ? M. Chabot avance que ces frais n'ont pas évolué depuis 1999. En conséquence, un réajustement aux coûts de système, qui augmenteraient de 4 à 4,5 % par an, était nécessaire. Ce même réajustement justifie également l'augmentation des frais d'admissions (de 50 à 100 $ la demande écrite et de 50 à 80 $ la demande en ligne).

« C'est le problème du gel perpétuel [des frais de scolarité] *: à un moment ou un autre, il faut sauter une marche »,* déclare M. Chabot. Un revirement de position surprenant : il y a 10 ans, celui-ci dirigeait la FAÉCUM et, justement, militait pour le gel des frais de scolarité **(Lire article en page 7)**.

La hausse de 57 % des cotisations aux Services aux étudiants (SAE), gelées depuis 2002 ? *« Nous devons offrir de nouveaux services à une clientèle internationale toujours plus nombreuse : encadrer la recherche de logements, développer les activités culturelles, offrir des aides psychologiques »*, poursuit M. Chabot qui explique que la liste n'est pas close.

La nouvelle cotisation automatique non obligatoire (CANO) de 25 $ par session ? Elle devrait alimenter un fonds de soutien dont le but demeure opaque. *« De tels fonds existent dans d'autres universités québécoises. Un comité de donateurs réunissant, entre autres, des étudiants, décidera comment dépenser ces sommes, par exemple en délivrant des bourses, en subventionnant des initiatives étudiantes… ça reste à déterminer »,* explique le vice-recteur.

Et pourquoi subitement facturer aux étudiants en rédaction – de thèse de doctorat ou de mémoire de maîtrise – 165 $ de cotisation aux SAE par session, alors qu'ils ne payaient rien auparavant ? *« Ces étudiants bénéficiaient de services sans y cotiser, cela posait un problème d'iniquité »*.

PAYER DANS LE VIDE

En outre, Alexandre Chabot soutient que *« ce n'est pas parce que le montant est fixé qu'il n'y aura pas de discussions sur les modalités d'application et de répartition »* des nouveaux frais.

Cela ne satisfait guère la secrétaire générale de la FAÉCUM, Julie Bouchard : *« Moi, je ne donne pas d'argent dans le vide pour ensuite définir à quoi il va servir. C'est contraire à tout ce qu'on nous apprend à l'Université ! »*

Ainsi, la précipitation avec laquelle ce projet a été mené en indigne plus d'un. *« L'Université ne nous a pas consultés, il n'y a eu ni échange ni préparation »,* raconte Louis Dumont, le président du SGPUM, le syndicat des professeurs. En effet, la majeure partie de la communauté universitaire a appris la nouvelle grâce à un article du *Devoir*, daté du 14 décembre, soit un mois avant que la mesure ne soit définitivement adoptée.

Et encore, cette publicité a gêné le rectorat. *« Nous ne savons pas comment la nouvelle est sortie. Ce qu'on a fait, c'est informer, deux jours auparavant, les associations étudiantes des hypothèses pour amorcer le dialogue, de toute bonne foi »*, jure Alexandre Chabot.

BAISSE LA TÊTE ET TAIS-TOI

Et au rectorat, un dialogue fait avec bonne foi, c'est une lettre de Martha Crago – qui occupait alors le poste de M. Chabot – adressée aux représentants de la FAÉCUM et de l'AGEEFEP, dans laquelle on estime que *« les déclarations de la FAÉCUM* […] *sont de nature à provoquer un durcissement des positions »*, ce que le rectorat souhaite *« vivement éviter »*. Qu'avait déclaré la secrétaire générale de la FAÉCUM ? Que *« les étudiants sont les seuls à donner plus à l'université,* [alors que] *le gouvernement ne réinvestit même pas »*. Face à cela, la SG promettait une mobilisation de la FAÉCUM.

Visiblement, cette rebellion, qui ferait rougir, c'est sûr, les militants les plus radicaux de l'ASSÉ, n'a pas plu au rectorat, qui, du haut de la montagne, a jugé bon d'*« enjoindre »* la FAÉCUM et l'AGEEFEP de *« limiter* [leurs] *commentaires publics »* le temps des discussions. Selon le dictionnaire Hachette 2002, enjoindre signifie *« ordonner, prescrire »*.

SUITE EN PAGE 7

La HAUSSE [1], en bref

	Avant	Après	Augmentation		Application
FRAIS DE GESTION	75 $	105 $	30 $	(40 %)	session d'été
COTISATION SAE	105 $	165 $	60 $	(57 %)	session d'été
COTISATION SAE (étudiant en rédaction)	0 $	165 $	165 $		session d'été
FRAIS D'ADMISSION (papier)	50 $	100 $	50 $	(100 %)	session d'hiver
FRAIS D'ADMISSION (en ligne)	50 $	80 $	30 $	(60 %)	session d'hiver
FONDS DE SOUTIEN	0 $	25 $	25 $		session d'été

[1] Les calculs sont effectués pour un étudiant inscrit à temps plein (soit 15 crédits)

Source : archives du QL

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 6

HEC MONTRÉAL

M.Sc. Démarquez-vous.

Propulsez votre carrière en **16 mois.**

Dès l'automne 2008, vous pourrez choisir entre **2** cheminements

Avec
PROJET SUPERVISÉ *
(8 options)

- Affaires internationales
- Comptabilité publique
- Contrôle de gestion NOUVEAU
- Gestion des opérations et de la production
- Gestion des ressources humaines
- Intelligence d'affaires
- Logistique
- Technologies de l'information

* Le projet supervisé peut prendre différentes formes : stage en entreprise, mandat d'intervention, essai ou synthèse critique, stage dans un laboratoire de recherche.

Avec
RÉDACTION D'UN MÉMOIRE
(13 options)

- Affaires internationales
- Contrôle de gestion
- Économie appliquée
- Économie financière appliquée
- Finance
- Gestion des opérations et de la production
- Gestion des ressources humaines
- Ingénierie financière
- Intelligence d'affaires
- Logistique
- Management
- Marketing
- Technologies de l'information

Taux de placement des diplômés avoisinant les 100 % dans toutes les options.

Deux voies, deux façons de vous démarquer sur le marché du travail.

Séance d'information

Le mercredi 23 janvier à 18 h
HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Université-de-Montréal

www.hec.ca
msc@hec.ca

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 7

SUITE DE LA PAGE 5

Pourtant, M. Chabot l'assure, le rectorat est ouvert au dialogue. D'ailleurs *« les discussions ne sont pas terminées »* et, en plus, le projet doit être validé par le Comité exécutif de l'Université, qui se réunit le 15 janvier. Et on ne peut pas prédire de la décision de ses six membres (le recteur, le chancelier de l'UdeM, deux professeurs, le chef des services financiers de Power Corporation et une administratrice de groupes financiers).

Faux, pense Julie Bouchard. *« Leur décision est prise »,* assure-t-elle, citant en guise d'exemple le fait que le Conseil exécutif – qui prend toutes les décisions administratives de l'Université et qui charge le Comité exécutif de leur application – ait soumis le projet au Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants, qui se réunissait le 10 janvier. *« À ma connaissance, c'est la première fois que le Conseil exécutif va à l'encontre d'une position du Conseil des SAE, qui avait voté contre le projet le 13 décembre »*, dit la secrétaire générale.

Reste que les raisons de l'empressement du rectorat restent obscures. *« C'est vrai que le délai est très court,* reconnaît M. Chabot. *Mais on est contraints par le processus budgétaire, qui doit être terminé fin mars, et par le processus d'admission »,* qui débute le 1er février. Le vice-recteur assure que l'UdeM n'a pas voulu anticiper une éventuelle loi-cadre. En effet le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) doit prochainement – d'ici février, indiquent certaines sources – présenter les conclusions de la consultation sur les frais afférents, tenue à l'automne. Selon nos informations, la ministre Courchesne pourrait annoncer une loi encadrant ces frais institutionnels.

MANGER DES CLAQUES OU SE MOBILISER ?

En attendant, certains étudiants sont déjà sur le pied de guerre. Dès les premiers jours de la rentrée, des tracts parodiant les vœux du recteur étaient distribués aux abords du campus. À l'origine : des étudiants de philosophie, d'études internationales, d'anthropologie, de sociologie ou encore de travail social qui s'opposent à toute hausse de frais de scolarité. L'un deux, Adam, explique ne pas avoir confiance en la FAÉCUM pour s'opposer au rectorat. *« Ils sont trop occupés à organiser des* partys *! Surtout, leur structure est beaucoup trop verticale pour une association étudiante : toute initiative individuelle est limitée »*, juge celui qui souhaite le déclenchement d'une grève générale illimitée. Ce à quoi la secrétaire générale de la Fédération répond *« les jeunes en ont assez de manger des claques, soyez assurés que nous serons mobilisés »*. Un plan d'action devrait être rapidement adopté par l'instance centrale de la FAÉCUM. Reste à savoir s'il parviendra à motiver les étudiants à descendre dans la rue. Lors de la venue à HEC du premier ministre Charest, à l'automne dernier, à peine 200 jeunes s'étaient déplacés pour manifester leur opposition au dégel des frais de scolarité. Et, quelque semaines plus tard, la manifestation dite nationale n'avait réuni que 2 000 individus dans les rues de Montréal.

ÉTAT des frais afférents, à compter de la session d'été [1]

UdeM	721,00 $
HEC Montréal	820,80 $
McGILL	871,80 $
UQAM	384,14 $

[1] Pour une année (deux sessions) en baccalauréat

Source : archives du QL

Alexandre Chabot : de secrétaire général de la FAÉCUM à vice-recteur aux affaires étudiantes

TOUT ET SON CONTRAIRE

Alexandre Chabot est un atout en or pour le rectorat. Il y a une décennie, alors secrétaire général (SG) de la FAÉCUM, il bataillait ferme pour le gel des frais de scolarité. Aujourd'hui au poste de vice-recteur aux affaires étudiantes, il pilote la hausse de frais afférents.

Clément SABOURIN

Automne 1996, la grogne gagne les campus québécois. *« Ce n'est pas en haussant les frais de scolarité qu'on va résoudre le problème »*, s'indigne dans *La Presse* le représentant de la FAÉCUM, Alexandre Chabot.

À l'époque, le jeune homme de 22 ans étudie en sociologie. À la tête de la puissante organisation étudiante du campus de l'UdeM, il est prêt à en découdre face au gouvernement péquiste d'alors. C'est que, sans se prononcer en faveur d'une hausse des frais de scolarité universitaires, le premier ministre Lucien Bouchard ne s'y oppose pas.

Et malgré les tentatives d'apaisement de la ministre de l'Éducation – *« aucune décision n'est prise »*, répète Pauline Marois –, les associations étudiantes québécoises sont furieuses. Pour elles, la seule éventualité d'un dégel est considéré comme un sérieux recul. L'heure est donc la mobilisation. Ultimatum au gouvernement Bouchard et vote de mandats de grève, le divorce est presque consommé entre le PQ et le mouvement étudiant, traditionnellement plus proche des souverainistes que des libéraux.

Alexandre Chabot

« Mme Marois, depuis quelques semaines, n'arrête pas de nous dire qu'il y a des enjeux budgétaires importants et qu'il doit y avoir des alternatives. Nous, on en présente, des alternatives, déclare en novembre 1996 le SG de la FAÉCUM. *Les étudiants ne sont pas prêts à faire les frais d'une mauvaise gestion et d'un dédoublement qui actuellement perdure dans les universités. »*

Celui qui, trois ans plus tard, occupera son premier poste au rectorat de l'UdeM – conseiller aux affaires gouvernementales – tient un discours militant et aguerri. *« C'est nous la génération sacrifiée dont parle Lucien Bouchard ! Il faut leur démontrer qu'on ne peut pas contribuer davantage, on n'a pas les moyens. »* Aux côtés de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), qui comptait alors 200 000 membres – 120 000 aujourd'hui –, M. Chabot multiplie les interventions publiques, dénonçant l'impact social d'une hausse des frais de scolarité. Également, il dénonce la période généralement choisie pour faire passer de telles mesures : les périodes d'examens… ce que vient de faire le rectorat, en présentant le projet de hausse de frais à la mi-décembre.

À l'époque, celui qui reconnaissait se faire régulièrement taxer de carriériste gagnait 875 $ par mois. Pour lui, la solution se trouve dans le *« gras »* du réseau universitaire. *« Les avantages énormes octroyés aux cadres, les dédoublements de facultés, tout ça coûte des millions au réseau universitaire. Voilà où sont les vrais enjeux »*, déclarait-il à *La Presse*.

Onze ans plus tard, M. Chabot touche 143 000 $ par an, a appris *Quartier Libre* grâce à une demande d'accès à l'information. Après avoir successivement occupé les postes d'adjoint au vice-recteur aux affaires publiques et au développement, d'adjoint au recteur chargé des affaires gouvernementales, ainsi que de chef de cabinet du recteur, il a été nommé vice-recteur aux affaires étudiantes en décembre 2007. *« Si gras il y avait, maintenant il y a os »*, dit-il, rappelant l'instauration passée de mécanismes visant plus de transparence et d'encadrement. Interrogé sur la pertinence du salaire du recteur – 260 000 $ par an –, il estime que *« c'est le prix à payer pour s'entourer des meilleurs »*.

Pour justifier la dernière hausse des frais afférents – 230 $ par an pour un étudiant à temps plein, 545 $ pour un étudiant en rédaction –, il explique que *« le gel perpétuel fait en sorte qu'à un moment ou un autre, il faut sauter une marche »*.

« Il faut croire qu'il a changé d'avis », déclare à propos de lui l'actuelle SG de la FAÉCUM, Julie Bouchard. *« Je dors bien la nuit ! Je me suis toujours battu pour l'UdeM, je considère continuer de travailler dans ce sens »*, estime-t-il.

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 8

Services aux étudiants
Activités culturelles

CINÉ-CAMPUS

DOLBY NUMÉRIQUE

HIVER 2008

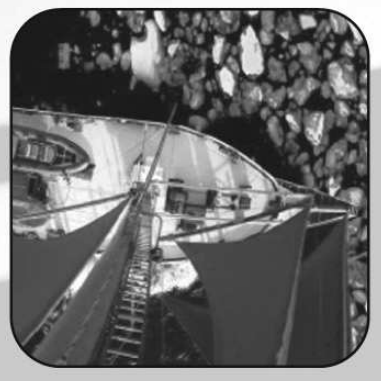

Dans le cadre de la Semaine de l'environnement
• En collaboration avec UniVertCité
22 et 23 janvier à 17 h, 19 h et 21 h
Le Dernier continent
de Jean Lemire
(v.o. française)

29 et 30 janvier à 17 h, 19 h et 21 h
Continental, un film sans fusil
de Stéphane Lafleur
(v.o. française)

Dans le cadre de la Semaine interculturelle
5 et 6 février à 17 h, 19 h et 21 h
4 mois, 3 semaines et 2 jours
de Christian Mungiu
(v.o. roumaine avec s.-t.f.)

12 et 13 février à 17 h, 19 h 15 et 21 h 30
Non, ce pays n'est pas pour le vieil homme
de Joel et Ethan Cohen
(v. française de *No Country for Old Man*)

19 et 20 février à 17 h, 19 h 15 et 21 h 30
Michou d'Auber
de Thomas Gilou
(v.o. française)

26 et 27 février à 17 h 15 et 20 h
L'Amour aux temps du choléra
de Mike Newell
(v. française de *Love in the time of cholera*)

4 et 5 mars à 17 h, 19 h 15 et 21 h 30
Expiation
de Joe Wright
(v. française de *Atonement*)

Dans le cadre de la Semaine du français
11 et 12 mars à 17 h, 19 h et 21 h
Les Chansons d'amour
de Christophe Honoré
(v. o. française)

Dans le cadre de la Semaine du français
18 et 19 mars à 17 h, 19 h et 21 h
L'Âge des ténèbres
de Denys Arcand
(v.o. française)

25 et 26 mars à 17 h, 19 h et 21 h
Caramel
de Nadine Labaki
(v.o. arabe avec s.-t.f.)

1er et 2 avril à 17 h, 19 h et 21 h
Persepolis
de Vincent Parronaud et Marjane Satrapi
(v.o. française)

Lieu :
Centre d'essai
Pavillon J.-A.-DeSève, 6e étage

Info-FILMS :
514 343.6524
www.sac.umontreal.ca

Prix :
Étudiants : 3,99 $
Carte Ciné-Campus : 30 $ / 10 films
Communauté universitaire et grand public : 4,99 $
Carte Ciné-Campus : 40 $ / 10 films

« CISM 89,3... la trame sonore de vos soirées *ciné*. »

Université de Montréal

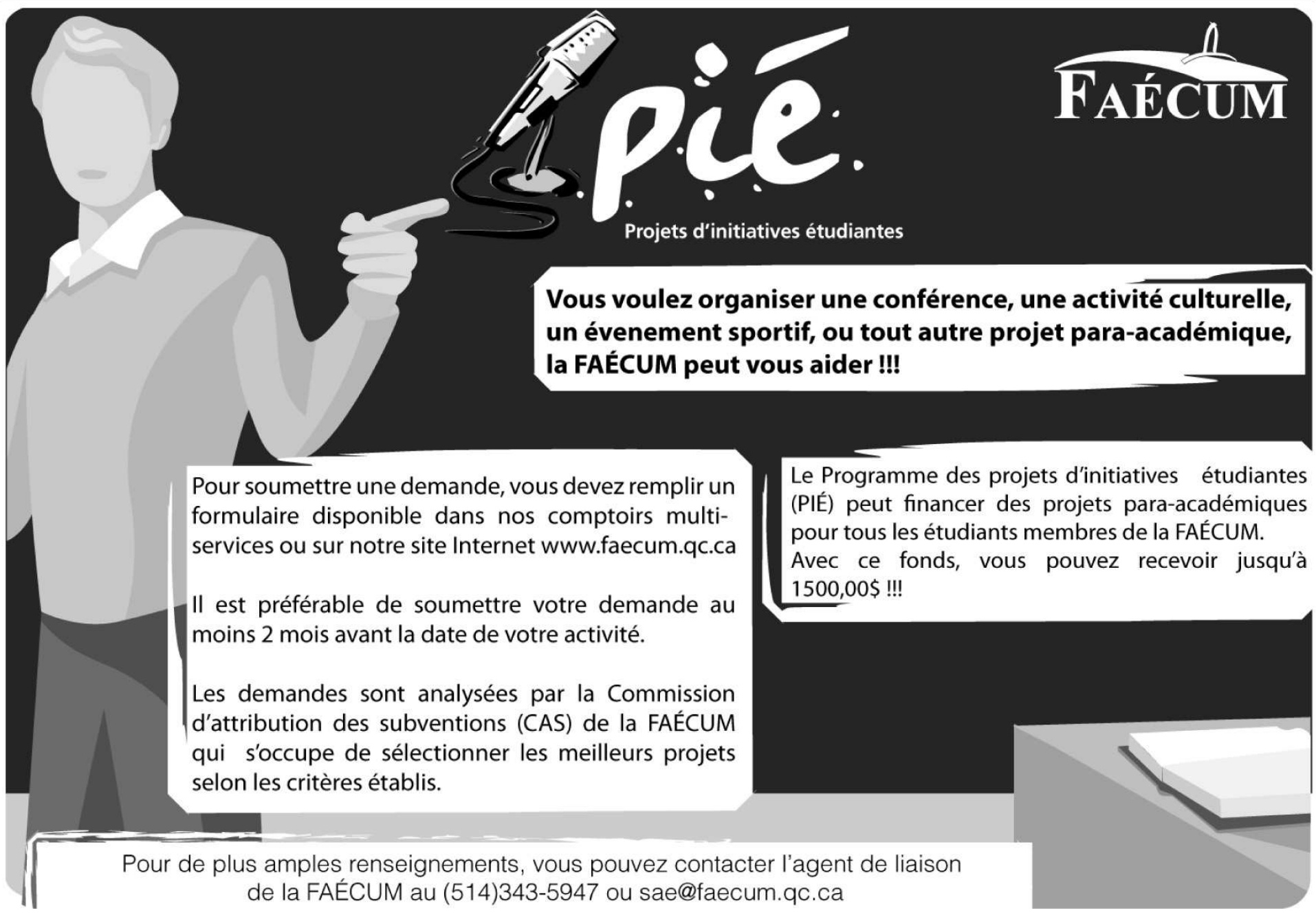

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale du *Quartier Libre*

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 9

Budget de l'AGEEFEP

EN AVOIR POUR SON ARGENT

Lors de son 12e congrès biennal, le 24 novembre dernier, l'AGEEFEP a présenté ses prévisions budgétaires pour l'année en cours et son exercice financier pour l'année dernière. Décryptage.

Normand FORGUES-ROY

L'AGEEFEP représente les 7 000 étudiants de la Faculté de l'éducation permanente. À 25 $ par session, la cotisation qu'elle reçoit de ses étudiants est la plus élevée du campus – chaque étudiant membre de la FAÉCUM débourse 10,50 $.

La proportion des salaires dans le budget semble énorme à première vue : avec 48 % – 254 126 $ – des dépenses pour les six employés permanents et officiers, l'AGEEFEP semble mettre beaucoup d'argent dans ses ressources humaines. À titre de comparaison, du côté de la Fédération, on injecte 28 % du budget pour les 20 employés permanents et officiers

Interrogé sur l'écart entre les deux modèles, Denis Sylvain, secrétaire général de l'AGEEFEP, pense que la différence vient probablement du fait que les employés de la FAÉCUM n'en sont pas au même point de leur carrière : *« C'est normal qu'ils soient moins payés, ils commencent, eux. »*

Johanne Turbide, professeure à HEC, appelle toutefois à la prudence et met en garde contre toute comparaison hâtive. Selon elle, puisqu'il n'y a pas de normes dans le domaine, *« chaque budget est composé en fonction des spécificités de l'organisme »*.

Denis Sylvain explique par exemple que des salaires plus substantiels lui permettent d'assurer une stabilité à l'association étudiante : *« On est une petite équipe, je ne peux pas me permettre de changer de personnel à chaque année. »* À chaque début de session, l'AGEEFEP fait aussi appel à des contractuels, que ce soit pour faire la tournée des classes ou pour tenir des kiosques d'information. M. Sylvain explique que, dans le contexte de l'éducation permanente, avec des étudiants qui travaillent à temps plein et étudient, en règle générale, à temps partiel, *« c'est impossible de compter juste sur du bénévolat »*. À titre d'exemple, chaque animateur pour la tournée des classes reçoit un dédommagement de 30 $ par session d'information en plus de se faire rembourser ses frais de déplacement.

L'AGEEFEP rembourse les frais de transport, paie l'hébergement des membres qui ont à venir à Montréal pour la représentation, et leur loue une voiture. Cette particularité s'explique par l'éparpillement des membres sur le territoire, selon M. Sylvain : *« Nous avons des membres dans une vingtaine de villes, on doit pouvoir les rencontrer et leur permettre de participer à la vie démocratique. »*

De la même manière, les étudiants qui siègent sur les différentes instances de l'Université seront dédommagés à partir de l'an prochain. Une première, puisque, jusqu'à maintenant, seuls Denis Sylvain et Robert Martin, le coordonnateur général, étaient payés pour siéger sur les conseils, assemblées et comités dont fait partie l'Association. *« Il y a beaucoup d'instances à l'Université et on a décidé de déléguer pour pouvoir se consacrer à d'autres tâches »*, laisse tomber Denis Sylvain.

La Brunante déficitaire

L'AGEEFEP est propriétaire du café-bar La Brunante. *« Pour l'entreprise, la loi sur le tabac a fait mal, entraînant un déficit. C'était le seul endroit où les gens pouvaient aller fumer, on avait toutes les pauses du matin et de l'après-midi »*, affirme Denis Sylvain.

À cause de ce déficit de 27 500 $, l'association s'est demandé si elle devait garder le café. Avant de décider de mettre en place un plan de redressement et de poursuivre ses activités : *« Ça permet d'avoir une vitrine, une visibilité sur le campus. »*

Budget 2007 de l'AGEEFEP :

SALAIRES (six employés)	254 000 $	48 %
PUBLICATIONS (Magazine et agenda)	43 130 $	8 %
FRAIS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉPLACEMENTS	31 581 $	5,9 %
ACTIVITÉS DIVERSES (subventions, centre de documentation, colloques, sondages, activités étudiantes)	54 124 $	10,5 %
CONGRÈS, ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET CONSEILS DE DIRECTION	11 672 $	2,2 %

Source : AGEEFEP

Baisse de la fréquentation étudiante à l'UdeM

ENTRÉES ET SORTIES

La population étudiante totale de l'Université de Montréal a diminué de presque 1 % entre le trimestre d'automne 2006 et celui d'automne 2007. Cela, malgré une hausse de fréquentation au troisième cycle. Mais, pour les enseignants, l'inquiétude réside surtout autour du renouvellement du corps professoral.

John MICHAEL

D'après les premiers chiffres fournis par la direction, l'UdeM accueillait 39 627 étudiants en septembre 2007, contre 39 979 en septembre 2006. Cela représente une baisse de 0,9 %. Pourtant, les nouveaux étudiants ont été plus nombreux cette année : ils étaient 6 080, contre 5 911 en 2006. Visiblement, la hausse des frais de scolarité n'a pas eu d'incidence sur le nombre d'inscrits.

Cette baisse relative n'inquiète pas l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP). Selon Denis Sylvain, secrétaire général de cet organisme, qui représente 7 000 membres, la Faculté de l'éducation permanente n'a pas connu de variation de fréquentation. Même sérénité du côté de la FAÉCUM, représentant 33 000 membres. Pour Vincent Ranger, coordonnateur aux affaires universitaires, on ne peut pas tirer de conclusion sur une baisse de 1 % sur un an : *« Pour nous, ce sont les variations à long terme qui importent »*. De plus, M. Ranger remarque que les études en troisième cycle ont quant à elles vu le nombre de leurs étudiants augmenter de 2,2 %.

INQUIÉTUDE PARMI LES PROFESSEURS

En fait, le véritable problème se trouve ailleurs. C'est du moins l'avis du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM), qui pense que si aucun effort n'est fait dans le recrutement des professeurs, l'UdeM court à la détérioration de la qualité de l'enseignement. Selon la direction de l'UdeM, l'Université comptait 1 472 professeurs en 2006-2007, soit 200 de plus qu'il y a six ans. Toutefois, pour Louis Dumont, professeur de pharmacologie et président du SGPUM, ces chiffres ne représentent pas la réalité : *« Les chiffres de l'administration incluent les cadres, par exemple le recteur Luc Vinet, qui ne font plus d'enseignement ni de recherche »*, dit celui qui réclame au moins 150 nouveaux postes.

« Il faut que les politiques budgétaires priorisent l'engagement des professeurs », pense M. Dumont, dont la requête est appuyée par la FAÉCUM. *« L'embauche des professeurs à l'Université de Montréal a été insuffisante au cours des dix dernières années »*, dit M. Ranger.

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 10

22e Parlement étudiant du Québec

SIMULATION POLITIQUE

Alors que les députés québécois retrouvaient leur terre pendant le temps des fêtes, les sièges du Salon bleu étaient occupés par 125 étudiants, venus recréer la vie du Parlement pendant quatre jours.

Reportage à Québec d'Anaïs VALIQUETTE-L'HEUREUX

Selon Daphné Lemelin, du baccalauréat en science politique de l'UdeM, participer à une simulation est une expérience marquante : *« C'est incroyable de pouvoir connaître la politique, d'être assise dans la chaise d'un député et de simuler qu'on l'est vraiment. »* Paul Karazivan, étudiant au baccalauréat en philosophie et politique, va plus loin : *« Un bac en sciences politiques, ça ne vaut rien sans le PEQ ».*

Il est à noter que ce sont les participants eux-mêmes qui tracent les grandes lignes de la simulation, déterminent quels sujets seront débattus et rédigent les projets de loi. Au cours de la simulation, Thomas Ferretti était critique officiel d'un des projets de loi. *« On a une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions et du travail qu'il y a derrière tout ça. C'est fascinant. Le PEQ est source d'évolution »*, dit le participant. *« J'étudie en philosophie, et cette simulation parlementaire permet l'application de tout ce que tu apprends. C'est le travail pratique, réel. »* Toutes les fonctions parlementaires sont occupées par des étudiants : président d'assemblée, attaché de presse, premier ministre, leader parlementaire, ministre, whip ou député. Pour rapporter l'actualité parlementaire, deux quotidiens, créés spécialement pour l'événement, couvraient l'actualité parlementaire.

Cette implication n'est pas sans conséquences : elle est reconnue par les « vrais » parlementaires. Le premier ministre, Jean Charest, est venu saluer leur engagement et Pascal Bérubé, député péquiste de Matane, a siégé en tant que lieutenant-gouverneur. De plus, plusieurs anciens du PEQ ont décidé de faire de cet exercice une profession, c'est le cas d'Alexandre Bourdeau, de Jonathan Valois et, plus récemment, de Simon-Pierre Diamond.

Perfectionnez votre **anglais** ou votre **allemand** en devenant assistants de langue française en **EUROPE !**

Étudiants universitaires

BRISEZ LA ROUTINE, VIVEZ UNE EXPÉRIENCE QUI SORT DE L'ORDINAIRE ET EXPLOREZ DE NOUVEAUX HORIZONS EN DEVENANT ASSISTANTES OU ASSISTANTS DE LANGUE À L'ÉTRANGER.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, en collaboration avec des partenaires européens, offre des **postes d'assistantes et d'assistants de langue française au Royaume-Uni ou en Allemagne.**

Fonction : soutenir le professeur de français pendant 12 heures en organisant des activités qui favorisent la compréhension auditive et l'expression orale auprès d'adolescents dont la langue maternelle n'est pas le français.

Durée du séjour : de 8 à 9 mois, selon le pays d'affectation.
Allocation : montant brut de 1 025 $ à 1 600 $ par mois selon le pays d'affectation. Le MELS octroie aussi une allocation forfaitaire de 1 500 $ pour couvrir les frais de transport et de déménagement.

PRINCIPALES CONDITIONS :
- Étudier à temps plein ou à temps partiel dans une université québécoise;
- Résider en permanence au Québec;
- Être citoyen canadien.

Date limite d'inscription :
Pour le Royaume-Uni :
le vendredi 1er février 2008
Pour l'Allemagne :
le jeudi 15 février 2008

Consultez le site Internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
www.mels.gouv.qc.ca/daic
- Pour obtenir plus de renseignements;
- Pour vous procurer les formulaires d'inscription;
- Pour connaître le nom de la personne responsable du programme dans votre université.

Éducation, Loisir et Sport Québec

Perfectionnez votre **anglais** au **CANADA !**

VOUS VOULEZ VIVRE UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE ? VOUS AVEZ LE GOÛT DE VOYAGER ?

Faites connaître votre culture tout en découvrant une culture différente et en faisant l'expérience d'un travail des plus intéressant. Comment ? **En vous inscrivant au programme Odyssée ou Accent** (Programme des moniteurs de langues officielles).

Le travail de moniteur ou de monitrice de langue consiste à soutenir le professeur de langue en organisant des activités qui favorisent la compréhension auditive et l'expression orale surtout auprès d'adolescents dont la langue maternelle n'est pas le français. Bien que ce programme s'adresse plus particulièrement aux étudiants universitaires, les étudiants qui auront obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) du Québec à la fin de l'année scolaire en cours sont également admissibles.

Date limite d'inscription : 15 février 2008
Pour en savoir davantage sur les programmes Odyssée et Accent, il suffit de visiter le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) au : **http://www.cmec.ca/olp/** ou de vous adresser :
- à la personne responsable de l'aide financière aux étudiants dans votre établissement d'enseignement ou
- à la direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport la plus proche de chez vous.

Rémunération
Programme Odyssée, monitrices et moniteurs à temps plein : Environ 19 $ l'heure pour un total de 18 500 $ (neuf mois de travail à raison de 25 heures par semaine).
Programme Accent, monitrices et moniteurs à temps partiel : Environ 16 $ l'heure, pour un total de 4 160 $ (huit mois de travail à raison de 8 heures par semaine).

Patrimoine canadien Canadian Heritage
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) Council of Ministers of Education, Canada
Éducation, Loisir et Sport Québec

Université d'Ottawa

Des études supérieures à la Faculté des arts et à la Faculté des sciences sociales

Ça part d'ici.

Un appui financier généreux
La Faculté des arts et la Faculté des sciences sociales offrent un appui renouvelable de 15 500 $ à 18 000 $ par année.

• 50 programmes innovateurs • 470 professeurs-chercheurs

L'Université d'Ottawa se classe parmi les cinq premières universités canadiennes pour l'intensité de la recherche.

www.arts.uOttawa.ca
www.sciencessociales.uOttawa.ca
1 877 uOttawa 613-562-5700

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 11

Suite du référendum de la FAÉCUM

SE SERRER LA CEINTURE APRÈS LES FÊTES

La FAÉCUM et CISM comptaient sur les hausses de cotisation demandées au cours du référendum de l'automne pour équilibrer leur budget déficitaire. Problème : les étudiants ont refusé ces augmentations.

Normand FORGUES-ROY

C'est de 300 000 à 350 000 $ sur un budget annuel d'environ 1,7 million $ dont devra se passer la Fédération.Une somme qui devait servir à financer divers projets compris dans le plan de développement adopté l'an dernier, et déjà mis en œuvre. Pour combler le manque à gagner, le bureau exécutif est actuellement en train d'évaluer les solutions.

Un budget réajusté sera déposé à la fin janvier devant le conseil d'administration de la FAÉCUM avant d'être soumis le 6 février prochain au Conseil central, instance décisionnelle de la Fédération. Vincent Ranger, coordonnateur aux affaires universitaires de la Fédération, explique que, dans ses travaux de révision, *« le bureau exécutif essaie de faire en sorte qu'il y ait le moins d'impacts possibles pour les étudiants »*.

En décembre dernier, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne, a suspendu une subvention de 43 millions à l'Université de Montréal, en exigeant un plan de redressement des finances de l'institution. Avec la hausse des frais afférents et le dégel des frais de scolarité, les difficultés financières de la FAÉCUM pourraient avoir des conséquences sur la mobilisation. *« Il se peut que la mobilisation soit affectée par les réaménagements budgétaires »*, concède M. Ranger. Il faudra toutefois attendre de voir le budget révisé pour avoir une idée des aménagements.

DU CÔTÉ DE CISM

Dans le budget prévisionnel adopté en avril 2007, la direction de la station prévoyait un déficit de 21 300 $. Comment la radio compte-t-elle faire face à la musique ? Jules Hébert, directeur général de CISM, refuse de commenter la situation et renvoie les étudiants à l'édition du 28 novembre du *Lapin Furieux*, le journal de la FAÉCUM, pour lire ses commentaires sur l'issue du référendum.

Dans sa courte entrevue, M. Hébert déclare ainsi que *« bien que CISM soit associée à une multitude de services aux étudiants et d'activités sur le campus, nous tenterons de les mettre davantage en valeur dans les mois à venir »*. Toutefois, aucune révision budgétaire n'est annoncée.

La politique linguistique

Les étudiants ont voté à 80 % pour que la FAÉCUM travaille à l'élaboration de critères clairs et à l'implantation de mesures coercitives pour encadrer la connaissance du français chez les membres du corps professoral. Selon Vincent Ranger, les discussions avec l'Université vont bon train, et la Fédération entend profiter des négociations de la convention collective des professeurs pour faire accepter ces mesures. Selon Louis Dumont, président du Syndicat général des professeurs et professeures de l'UdeM, les mesures coercitives pourraient avoir des effets pervers pour l'embauche des professeurs, par exemple en véhiculant une image négative de l'Université. Il ajoute que le problème est ailleurs et qu'il faut chercher à mieux intégrer les professeurs dont la langue maternelle n'est pas le français : *« Il faut mettre en place une mécanique d'intégration des professeurs. »*

Un transport en commun pour les étudiants à temps plein

C'est aussi par une forte majorité (80 %) que les étudiants se sont prononcés en faveur du projet de libre accès au transport en commun. Ce programme vise à offrir aux 24 000 étudiants à temps plein et membres de la FAÉCUM, un accès à moindre coût au transport en commun, par le biais d'une cotisation obligatoire, équivalente ou moindre, au tarif réduit de la STM. Vincent Ranger, coordonnateur aux affaires universitaires de la Fédération soutient que les discussions vont bon train et qu'un sondage auprès de 1 500 étudiants devrait bientôt avoir lieu pour mieux cerner leurs habitudes de transport.

Services aux étudiants
Activités culturelles

Rien ne se perd, tout se crée

Cet hiver, choisissez parmi l'un des 145 ateliers de formation offerts aux Activités culturelles.

Arts visuels
Cinéma
Communication
Danse
Langues
Multimédia
Musique
Photographie
Projets d'artisanat
Théâtre
Radio

TARIF RÉDUIT POUR LES ÉTUDIANTS, DIPLÔMÉS ET EMPLOYÉS DE L'U de M

Inscriptions aux ateliers
Étudiants de l'U de M (en priorité)
À partir du 7 janvier
de 8 h 30 à 16 h 30
Tous
Du 14 au 18 janvier de 9 h à 20 h

3 façons de s'inscrire
Par Internet
www.sac.umontreal.ca
Par téléphone
514 343-6524
En personne
Activités culturelles
Secrétariat / Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit
2e étage, bureau C-2524, Montréal
Métro Édouard-Montpetit ou autobus 51

Pour connaître la programmation 2007-2008, visitez le :
www.sac.umontreal.ca

Université de Montréal

Emplois d'été en recherche à l'INRS

CONCOURS 2008

Si vous avez complété une 2e année d'études dans un programme de 1er cycle en sciences naturelles, en génie et en sciences de la santé, l'INRS vous offre la possibilité d'occuper un emploi d'été en recherche dans l'un ou l'autre des domaines suivants :

:: eau, terre et environnement;
:: énergie, matériaux et télécommunications;
:: santé humaine, animale et environnementale.

Date limite du concours : 8 février 2008

Critères d'inscription, modalités d'application du concours et information sont disponibles sur le site Web de l'INRS.

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Téléphone : 418 654-2500
Sans frais : 1 877 326-5762

www.inrs.ca

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 12

Christine Tellier, Daniel Valois

AVEC LA LANGUE

Christine Tellier et Daniel Valois sont professeurs au département de linguistique et traduction de l'Université de Montréal et étudient le fonctionnement de la faculté du langage chez les êtres humains. Ils viennent de publier *Constructions méconnues du français* aux Presses de l'Université de Montréal. Entretien réalisé avec M. Valois.

Propos recueillis par
Larra CHARLES

Quartier Libre : Votre analyse du langage utilise les méthodes de la grammaire générative, théorie développée par Noam Chomsky (éminent linguiste américain) depuis les années 1960. Pourquoi ne plus se satisfaire de la grammaire traditionnelle ?

Daniel Valois : La grammaire traditionnelle ne pouvait pas remarquer toutes les propriétés de ces constructions, parce qu'elle est uniquement descriptive. Même si elle établit parfois quelques généralisations, elle se borne essentiellement à décrire ce qui est attesté. Au contraire, la grammaire générative, ce que nous, chercheurs en linguistique, faisons, est une théorie, et c'est ce qui fait toute la différence : elle émet des hypothèses sur la construction du français. Il s'agit ensuite pour le linguiste d'aller vérifier auprès des locuteurs la validité d'une hypothèse émise par une théorie sur la construction du français, et c'est ainsi que la théorie sur une construction X du français nous amène à observer des faits qui n'auraient pas pu être observés autrement.

PHOTO : LARRA CHARLES

Cette façon d'analyser le langage entraîne d'autres conséquences importantes. Par exemple, pour la grammaire générative, qui se veut une théorie de la connaissance si on veut, il est essentiel de déterminer quel est le facteur exact, ce qui se passe dans la tête d'un individu, qui fait qu'une construction est possible ou impossible : est-ce le choix du verbe, l'ordre des mots, sa position à l'intérieur de la phrase ? Pour ce faire, nous échangeons les éléments, et nous vérifions ensuite auprès des locuteurs. Nous obtenons ainsi une description beaucoup plus fine des constructions, et nous pouvons dès lors poser des analyses. La grammaire traditionnelle, qui ne s'intéresse qu'à ce qui existe, ne peut pas atteindre ce niveau détaillé de description ou d'analyse.

Q. L. : La grammaire générative a fait plusieurs bonds en avant ces dernières années, s'éloigne-t-on des travaux de Noam Chomsky avec le temps ?

D. V. : Bien au contraire. En ce qui concerne la prémisse de base, c'est-à-dire le caractère inné du langage, rien n'a changé. La plupart des chercheurs s'entendent maintenant sur le fait que l'être humain est programmé pour acquérir une langue. Dès qu'un enfant est exposé au langage, il l'apprend tout simplement, sans instruction explicite. Il a une prédisposition à le faire. L'ordinateur le plus perfectionné ne peut pas faire ce qu'un enfant de trois ans réussit à faire sans aucun effort avec le langage. Les chercheurs s'entendent aussi sur l'idée qu'il existe une faculté de langage indépendante des autres facultés cognitives, bien que la nature exacte du module cognitif uniquement réservé au traitement du langage humain fasse toujours l'objet d'un intense débat.

Q. L. : Quel impact peut avoir votre ouvrage dans la communauté universitaire ?

D. V. : Aviez-vous remarqué, par exemple, qu'on peut dire, pour *« ses yeux brûlent »* : *« les yeux lui brûlent »*, mais qu'on ne peut pas dire, pour *« sa maison brûle »*, *« la maison lui brûle »* ? Le livre est plein d'exemples comme ceux-là. Du point de vue des faits, il constitue donc un enrichissement important des connaissances.

En général, les gens ne savent pas exactement ce que font les linguistes. Le livre permet non seulement de démystifier cette discipline parfois obscure, mais aussi de montrer comment une orientation théorique contribue réellement à faire avancer les connaissances.

Q. L. : Quels liens peut-on faire entre votre discipline et les sciences cognitives par exemple ?

D. V. : En ce qui a trait aux sciences cognitives, on assiste depuis plus de 15 ans à des collaborations pluridisciplinaires entre les chercheurs intéressés au langage ou aux sciences connexes telles la psychologie, la neurologie, la biologie, la philosophie et l'informatique cognitive qui apportent des contributions précieuses à notre compréhension de la représentation mentale du langage dans le cerveau humain. Le langage étant une partie importante de notre système cognitif, la linguistique, dans son approche cognitive, du moins dans l'approche dont nous venons de parler, occupe une place de choix parmi les sciences cognitives.

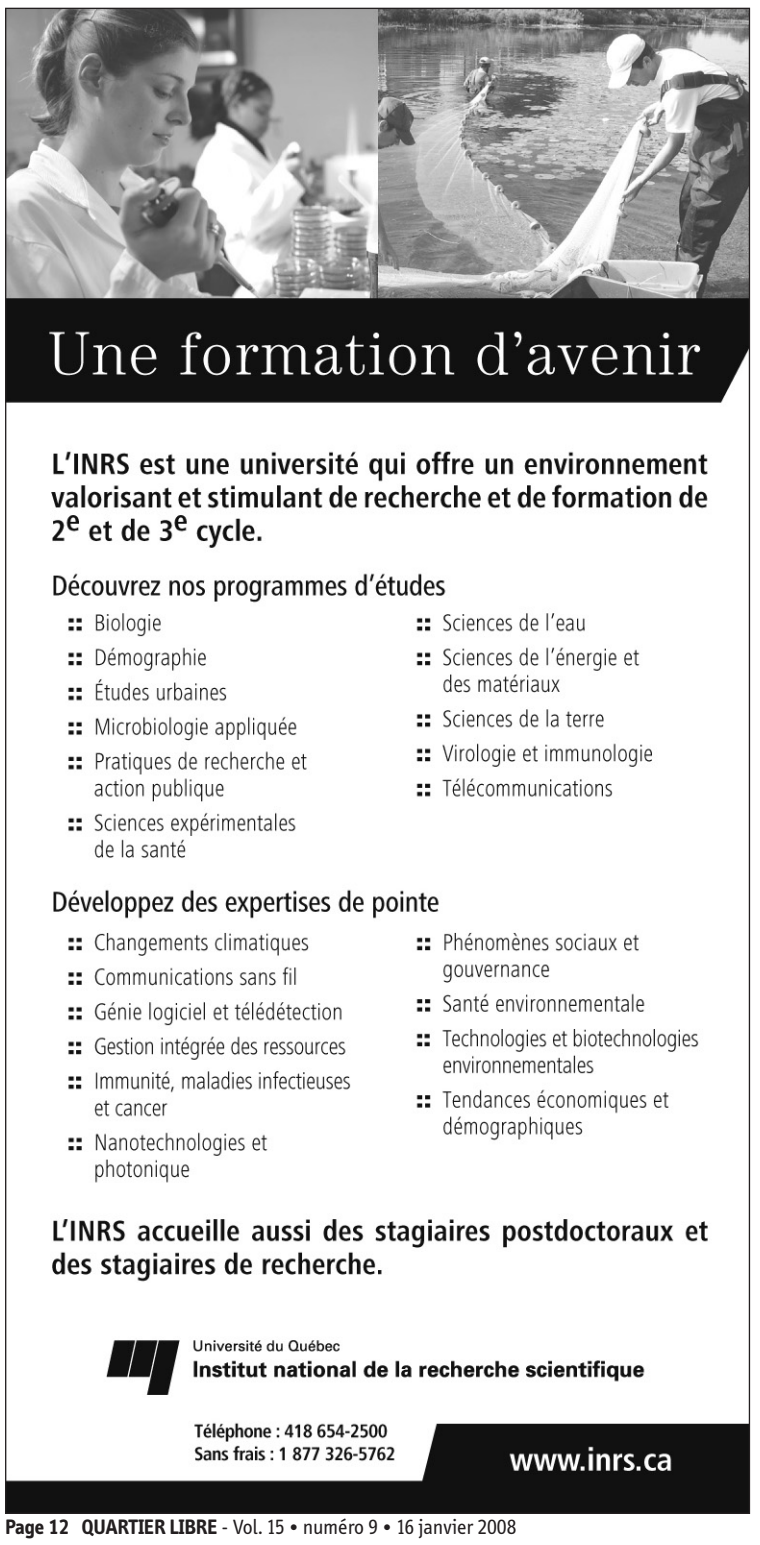

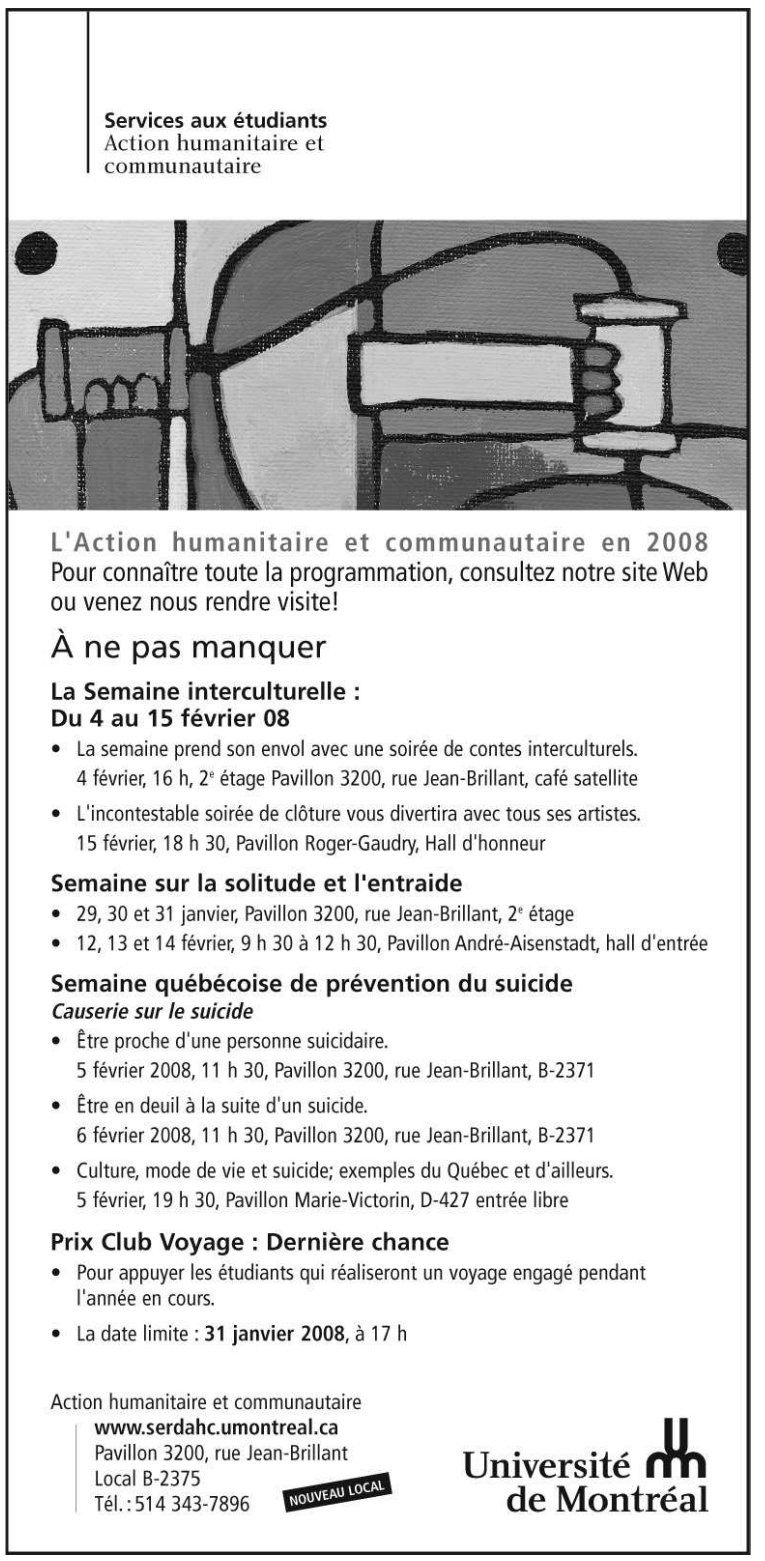

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 13

ILS FERONT 2008

Bien sûr, il y aura Sarkozy, Bush, Chavez et Ahmadinejad. À *Quartier Libre*, nous avons la chance de ne pas toujours parler des mêmes alors nous en profitons. Voici quelques personnalités qui, selon nous, marqueront l'année 2008.

Thomas GERBET

PHOTO : APCE

Mikhail MARGELOV

Date à retenir : 21 janvier 2008.

La Russie n'est pas vraiment le moteur de l'Europe politique, mais l'un de ses représentants pourrait bien en devenir un pivot. Mikhail Margelov, proche de Vladimir Poutine et président du comité des affaires internationales du Conseil de la Fédération – chambre haute du parlement russe –, part en effet favori pour briguer le poste de président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Ce serait une première pour cette institution basée à Strasbourg, en France, qui réunit 47 États démocratiques européens.

PHOTO : ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Jean PING

Date à retenir : 2 février 2008.

Parmi les six candidats en lice pour succéder à Alpha Konaré à la tête de la Commission de l'Union africaine – autorité exécutive de l'organisation des États africains –, Jean Ping semble le mieux placé. Le ministre des Affaires étrangères gabonais dispose en effet d'une solide expérience diplomatique – il a présidé la 59e Assemblée générale des Nations unies, entre 2004 et 2005 – et pourra compter sur le soutien des chefs d'État d'Afrique centrale. De père vietnamien et de mère gabonaise, Jean Ping est surnommé « Mao » dans les cercles diplomatiques. Un détail qui ne devrait pas le desservir alors que la Chine établi, chaque jour un peu plus, son influente présence sur le continent africain.

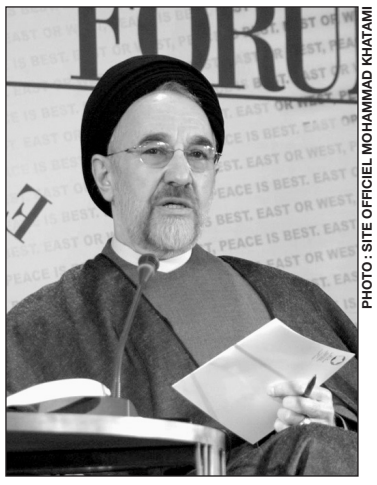

PHOTO : SITE OFFICIEL MOHAMMAD KHATAMI

Mohammad KHATAMI

Date à retenir : 14 mars 2008.

L'Iran ne se résume pas à un ensemble de centrales nucléaires. C'est aussi une population, voyant le coût de la vie s'envoler et ne souhaitant pas revivre la guerre, qui ne se gênera pas pour renverser le pouvoir en place. Les élections municipales de 2006 et le revers des conservateurs de Mahmoud Ahmadinejad l'ont bien montré. Resté dans l'ombre à la suite de ses deux mandats présidentiels entre 1997 et 2005, Mohammad Khatami, le leader réformiste, revient à la charge. L'ancien président modéré entend bien infliger un nouveau revers à M. Ahmadinejad avant, pourquoi pas, de lui ravir la place lors des élections présidentielles de 2009.

PHOTO : SITE DE CAMPAGNE FERNANDO LUGO

Fernando LUGO

Date à retenir : 20 avril 2008.

La vague rouge gauchisante déferle sur l'Amérique du Sud depuis le début du XXIe siècle et pourrait bien s'abattre sur le Paraguay, dernier îlot conservateur – à l'exception de la très particulière Colombie. Le parti Colorado, au pouvoir depuis 60 ans, pourrait se faire ravir la place par l'homme d'Église Fernando Lugo. L'ex-évêque, défenseur des pauvres et de la réforme agraire, fervent opposant de la corruption étatique, domine pour l'instant les sondages. Le président en place depuis 2003, Nicanor Duarte Frutos, qui avait tenté un temps de modifier la constitution pour se représenter, ne sera pas de la partie.

Services aux étudiants
Bureau des étudiants internationaux

Changez de cour d'école!

Programmes d'échanges d'étudiants - Hiver 2008

> **Rencontres d'information : Comment préparer votre dossier de candidature ?**

Vous obtiendrez une foule de détails concernant les pièces à joindre à votre demande de participation aux programmes d'échanges d'étudiants bilatéraux et CREPUQ.

Mercredi 9 janvier, de 11 h 50 à 12 h 45, Pavillon 3200, rue Jean Brillant, local B-4275
Mardi 15 janvier, de 10 h 30 à 11 h 30, Pavillon J.-A.- DeSève, local A-0300
Jeudi 24 janvier , de 14 h à 15 h, Pavillon J.-A.- DeSève, local A-0300
Mercredi 30 janvier, de 11 h 50 à 12 h 45, Pavillon Marie-Victorin, local A-135

> **Dates limites pour déposer votre dossier de candidature**

Pour un départ à l'automne 2008 ou à l'hiver 2009

Programmes de la CREPUQ
15 février jusqu'à 16 h 30 : Amérique du Nord, Amérique latine et Asie
20 février jusqu'à 16 h 30 : Europe

Programmes bilatéraux
22 février jusqu'à 16 h 30 : Europe, Afrique et Moyen-Orient
27 février jusqu'à 16 h 30 : Amérique du Nord, Amérique latine, Asie et Océanie

Maison internationale
www.bei.umontreal.ca/maisoninternationale

Université de Montréal

ROBOT SAPIENS

Larra CHARLES

« *Posthumanité* » et « *transhumanisme* » ne sont pas des termes que l'on lit souvent dans les colonnes de nos quotidiens. C'est pourtant de la plume d'Antoine Robitaille, correspondant à la tribune parlementaire de Québec pour le quotidien *Le Devoir*, qu'ils nous sont rapportés. L'auteur expose le rêve, entretenu par certains scientifiques et philosophes, de créer une nouvelle version de l'homme. Non satisfaits de l'homme naturel actuel, voulant le rendre plus performant, plus efficace, ils cherchent à inventer un nouvel homme, tendant vers la perfection, donc pas complètement humain. C'est en 1997, en écoutant un expert en kinésiologie décrire ses inquiétudes face à la modification du code génétique d'un être humain pour améliorer ses performances, que le sujet a accroché Antoine Robitaille.

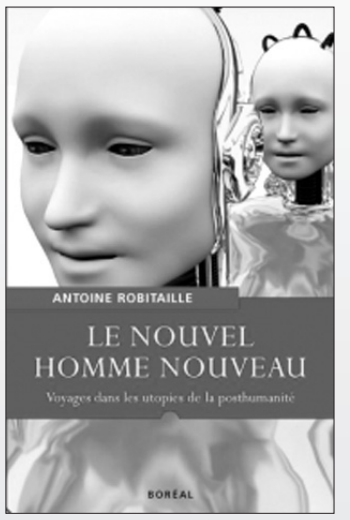

L'auteur expose quatre grandes voies vers la posthumanité. En premier lieu : le « *robot sapiens* » avec pour exemple probant les porteurs d'un stimulateur cardiaque. En second lieu : le « *soma sapiens* » ou « *homme pharmaceutique* », celui que l'on tente de modéliser par l'usage de produits médicamenteux. Antoine Robitaille décrit aussi le désir de l'immortalité de l'homme, qui est, selon lui, « *l'obsession centrale des posthumanistes* ». Enfin, la dernière « catégorie » d'homme est « *l'homme génétiquement modifié* », celui sur lequel nous ajusterons toutes les caractéristiques afin qu'il corresponde à nos désirs.

À l'origine de ces idées : l'Association mondiale transhumaniste (WTA). On en apprend plus encore sur les différentes théories qui traversent cette organisation, à la fin du livre, avec l'entretien de Nick Bostrom, philosophe à l'Université d'Oxford, et fervent défenseur de l'idée transhumaniste. En bon journaliste, Antoine Robitaille laisse la parole aux opposants du courant de pensée dans un entretien avec Leon Kass médecin, biochimiste et bioéthicien à l'Université de Chicago.

Derrière ces différentes utopies transhumanistes, Antoine Robitaille décrit de façon habile de quelle manière nous nous dirigeons vers une forme de déshumanisation complète de l'homme. Il se montre inquiet : « *Dans les sociétés développées, les épisodes difficiles de la vie, autrefois considérés comme des épreuves normales – les deuils, par exemple –, sont de plus en plus "traités" à coup de narcotiques.* » Intrigant du début… à la fin.

Le nouvel homme nouveau, Antoine Robitaille, Éditions Boréal, 2007

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 14

Université de Montréal

L'AVENIR A BESOIN DE VOUS.

AUTOMNE 2008 : ADMISSION EN COURS
1ER, 2E ET 3E CYCLES

PORTES OUVERTES :
MERCREDI 6 FÉVRIER, DE 16 H À 20 H

umontreal.ca

POUR MA MAÎTRISE,
JE CHOISIS L'ENAP!

L'université de l'administration publique

- École à dimension humaine
- Stage en organisation, ici ou à l'étranger
- Contact privilégié avec le milieu de l'administration publique

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE
- Analyse et développement des organisations
- Administration internationale
- Analyse en gestion urbaine
- Évaluation de programmes
- Gestion des ressources humaines

SÉANCE D'INFORMATION à Montréal
Mercredi 6 février 2008 à 18 h
4750, avenue Henri-Julien, salle 4045
Information : 514 849-3449

École nationale d'administration publique

www.admission.enap.ca

Admission jusqu'au 1er mars 2008
pour la session de l'automne 2008

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 15

Kosovo

INDÉPENDANCE ET CONSÉQUENCES

« 2008 marquera l'Histoire comme la grande année de l'indépendance. » **Ce vœu du président du Kosovo, Fatmir Sejdiu, devrait devenir réalité dans les prochaines semaines. Un retrait de Serbie qui pourrait avoir de lourdes conséquences pour la région des Balkans.**

L'auteur est étudiant à la maîtrise en science politique de l'Université de Montréal. Il nous livre ici son analyse d'une question internationale dont il est spécialiste.

Mike MEDEIROS

Le Kosovo représente une terre vénérable et chérie pour les Serbes, qui le considèrent comme le berceau de leur nation. Ni le peuple, ni le gouvernement ne sont prêts à accepter la perte de ce territoire sacré. C'est le lieu d'une bataille mythique, où une coalition de seigneurs serbes fut défaite par l'Empire ottoman en 1389. Les historiens considèrent cette bataille comme la première grande expression de la nation serbe. Aujourd'hui, les Serbes ne veulent pas que les Albanais, qui représentent plus de 90 % de la population du Kosovo, décident sans leur accord de l'avenir d'un territoire si important pour leur identité nationale.

Même si la souveraineté de la Serbie sur le Kosovo est en théorie reconnue par la communauté internationale, en pratique, le territoire est administré depuis 1999 par la mission intérimaire de l'ONU au Kosovo, la MUNIK, et par des institutions provisoires de gouvernement autonome. Cette tutelle internationale est la conséquence du conflit armé de 1999, qui a fait près de 10 000 morts en plus de déplacer des dizaines de milliers de personnes. Les forces militaires et policières serbes ont été expulsées du Kosovo par l'OTAN et remplacées, en 1999, par la KFOR, une force multinationale menée par l'OTAN pour maintenir la paix dans le territoire.

Le président serbe, Boris Tadic, a annoncé aux médias, en septembre dernier que la Serbie était prête à offrir au Kosovo, *« la plus grande autonomie du monde »*. Les deux parties sont depuis plusieurs années dans une impasse. Les efforts diplomatiques des États-Unis, de l'Union européenne et des Nations unies pour résoudre la crise ont tous échoué. Les dirigeants kosovars ne cessent de répéter que, si une entente ne peut être conclue avec la Serbie, ils proclameront unilatéralement l'indépendance. Les dirigeants du Kosovo avertissent régulièrement de l'imminence de cette déclaration. Le cas le plus récent est l'annonce, par le nouveau premier ministre du Kosovo, Hashim Thaci, après son élection par le parlement kosovar, que « [leur] *but est de rendre le Kosovo indépendant dans la première partie de l'année* ». Les États-Unis encouragent l'indépendance du Kosovo mais la Serbie est défendue par la Russie – qui possède un droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies –, ce qui incite fortement à une résolution négociée et acceptable par les deux parties.

L'impatience des Kosovars commence à se manifester par des attaques violentes contre la MUNIK, ceux-là mêmes qui sont venus les aider. Des groupes paramilitaires s'organisent chez les Kosovars et les Serbes du Kosovo. Le danger est que la situation se radicalise et que les tensions mènent à un retour de la violence dans le pays.

CONSÉQUENCES RÉGIONALES

La grande inquiétude qui plane sur la région est l'attitude indépendantiste de la majorité des Kosovars qui se propage à travers la mosaïque des Balkans, engendrant un conflit à travers la région. La Bosnie-Herzégovine serait incontestablement la plus affectée. La Bosnie est un casse-tête maintenu en place par la communauté internationale ; une force paramilitaire internationale aide à maintenir la paix et les décisions de l'Office du Haut-représentant tentent de maintenir la stabilité politique.

PHOTO : DENIS SARKIC

Un soldat serbe porte une gravure à l'effigie du Tsar Lazar, qui mena les troupes Serbes face à l'Empire Ottoman lors de la Bataille du Kosovo, en 1389.

La Bosnie est partagée en trois peuples – Serbes, Bosniaques et Croates – et est divisé en deux entités politiques, la Republika Srpska (Serbes) et la Fédération croato-mulsumane. Plusieurs politiciens serbes de Bosnie ont averti qu'une indépendance unilatérale du Kosovo aurait des conséquences négatives pour la Bosnie-Herzégovine, notamment en poussant les Serbes de Bosnie à vouloir se séparer. Selon le premier ministre de la Republika Srpska, Milorad Dodik, l'indépendance unilatérale du Kosovo causerait *« des décennies de tensions »* si la communauté internationale acceptait le droit à l'auto-détermination des Kosovars. Il pense que ce droit devrait alors être accordé aux Serbes de Bosnie. Le désir de ces derniers pourrait être l'union avec la Serbie, ce qui pousserait, sans doute, les Croates de Bosnie à vouloir s'unir à la Croatie. Ce serait le démantèlement du pays, après tant d'efforts de la communauté internationale pour le maintenir stable, sécuritaire et uni.

Le mouvement séparatiste pourrait aussi se propager à l'ancienne république yougoslave de Macédoine. La Macédoine, tout comme la Serbie, a une minorité albanaise qui a pris les armes pour se séparer. Ce fut la dernière guerre des Balkans, en 2001 qui, comme les autres, a pris fin avec une intervention internationale. Néanmoins, le pays est depuis relativement stable. Cette stabilité politique est soutenue, selon le Dr Dejan Guzina, un expert des politiques des Balkans de l'Université Wilfrid Laurier à Waterloo, par le fait que la Macédoine est dans une situation différente par rapport à ses voisins, car tous les acteurs internationaux sont du même côté pour éviter le démantèlement du pays. Mais des rapports de services secrets font état de l'existence de groupes paramilitaires albanais en Macédoine. Un nouveau conflit dans les Balkans, impliquant surtout des Albanais au Kosovo, pourrait attiser la volonté autonomiste des Albanais en Macédoine.

Malgré les efforts investis par la communauté internationale pour stabiliser la région et éviter les conflits armés, les Balkans sont encore fort instables. Un conflit armé au Kosovo et une diffusion du conflit à travers la région est le pire scénario ; mais dans une région reconnue pour ses conflits ethniques, le danger doit être perçu par la communauté internationale comme étant bien réel. L'année 2008 pourrait être l'année de l'apparition d'un nouveau pays, mais aussi être l'année de la résurgence de vieux conflits.

ANNONCE SPÉCIALE

ATTENTION : Étudiants Étrangers

Avez-vous un permis de séjour étudiant?

Voulez-vous devenir résident permanent canadien?

Quelle que soit votre situation, nos professionnels en immigration peuvent vous aider!

Résidence permanente - Parrainage - Investisseurs - Citoyenneté - Réfugiés/humanitaire - Aides familiales - Permis de travail - Permis de séjour étudiants/visiteurs

APPLIQUEZ DÈS AUJOURD'HUI POUR DEVENIR RÉSIDENT PERMANENT CANADIEN!

Pour plus d'information, appelez-nous pour une consultation confidentielle.

514 499-8082

Conseil d'Immigration Canadien
400, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 1S1
www.immigrationcouncil.com

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 16

TRAVAILLER PLUS SANS GAGNER PLUS

Pour ne pas perdre leur emploi, progresser dans l'entreprise ou tout simplement ne pas déplaire, de jeunes travailleurs effectuent des heures supplémentaires sans en réclamer le paiement. Une précarité moderne en pleine expansion.

Anaïs VALIQUETTE-L'HEUREUX

Sarah (prénom fictif), 23 ans, travaille dans le domaine du marketing. Elle a souvent accepté de travailler excessivement sans avoir la possibilité de reprendre ses heures non rémunérées. *« De toutes façons, si tu ne fais pas d'heures supplémentaires, tu n'arriveras pas à faire toute la charge de travail demandée*, remarque-t-elle. *Donc, tu ne seras pas un employé rentable et tu vas te faire congédier, c'est sûr. »*

Après avoir obtenu son baccalauréat de marketing en 2006, elle a travaillé dans une entreprise de commerce électronique. Elle raconte avoir eu beaucoup d'heures de travail et *« du stress parce qu'on sortait de l'école »*. Elle devait *« prouver »* qu'elle était *« capable de livrer des résultats »*. Ses heures supplémentaires n'ont pas été payées. Selon elle, les jeunes *« endurent plus à cause du manque d'expérience dans leur domaine et du manque d'affirmation auprès de leurs supérieurs »*.

Une telle situation peut pourtant être réglée par le dépôt d'une plainte auprès de la Commission des normes du travail (CNT). Sarah n'ira pas jusque là, *« pour ne pas se fermer des portes »*. Elle a *« peur des répercussions »* alors, *« comme tout le monde »*, elle se tait.

> **C'est un cercle vicieux. On les connaît, nos droits, mais finalement, il n'y a personne qui parle.**
>
> **Sarah**
> Analyste en marketing

AIDE ET SENSIBILISATION

Simon Gruda Dolbec est stagiaire à Au Bas de l'échelle, un organisme d'éducation populaire et de défense des droits des travailleurs. Selon lui, la Loi sur les normes du travail dépasse la question de salaire minimum non payé : *« C'est une question de dignité et d'humanité. »* Après avoir travaillé plusieurs mois au service téléphonique de l'organisme, il révèle : *« Agir vite, c'est le secret. Mais ce n'est pas évident, surtout pour quelqu'un qui n'a jamais entendu parler des normes. Même les personnes informées de leurs droits ont besoin d'être rassurées et encouragées à déposer une plainte. »*

L'AVIS DU MINISTRE

Le ministre du Travail provincial, David Whissell, ne voit pas les choses tout à fait de la même manière. Joint au téléphone, il explique que le temps supplémentaire n'est pas un problème aussi préoccupant qu'on pourrait le penser. La Commission des normes est, selon lui, un organisme efficace et gratuit qui remplit adéquatement toutes les tâches qui lui sont attribuées, c'est-à-dire : *« informer la population, répondre aux questions du travailleur concernant ses droits,* [...] *prendre la plainte en charge et déléguer un enquêteur. »*

Le ministre croit que le gouvernement remplit ses responsabilités : *« C'est de notre devoir que, le plus tôt possible, les citoyens connaissent autant leurs droits que leurs devoirs. »* Selon lui, la CNT remplit ce mandat de sensibilisation auprès des jeunes. M. Whissell mentionne aussi l'importance de la prise en charge du citoyen par lui-même au-delà des lois votées à l'Assemblée nationale : *« Le citoyen a une part de responsabilité à voir à ce que ses droits soient respectés et à ne pas les transgresser.* [...] *Ce n'est pas juste au niveau des normes. La connaissance des droits du citoyen à tous les égards dans tous les domaines, c'est la base d'une société. »*

Quant à Sarah, elle se dit tout à fait consciente qu'il relève de sa responsabilité de voir à ce que ses droits soient respectés : *« C'est un cercle vicieux. On les connaît, nos droits, mais finalement, il n'y a personne qui parle. »* La jeune travailleuse essaie de prendre *« de bonnes résolutions »* pour son futur emploi. Pour l'instant, elle envisage de discuter de cette problématique avec ses collègues de travail afin de trouver une solution viable.

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 17

Don de sang

RÈGLES SANS CONCESSIONS

Ceux qui donnent du sang régulièrement l'auront remarqué : les critères d'admissibilité sont extrêmement sévères. Il suffit, par exemple, d'un séjour de plus de six mois en Europe de l'Ouest pour être rayé de la liste des donneurs. Explications.

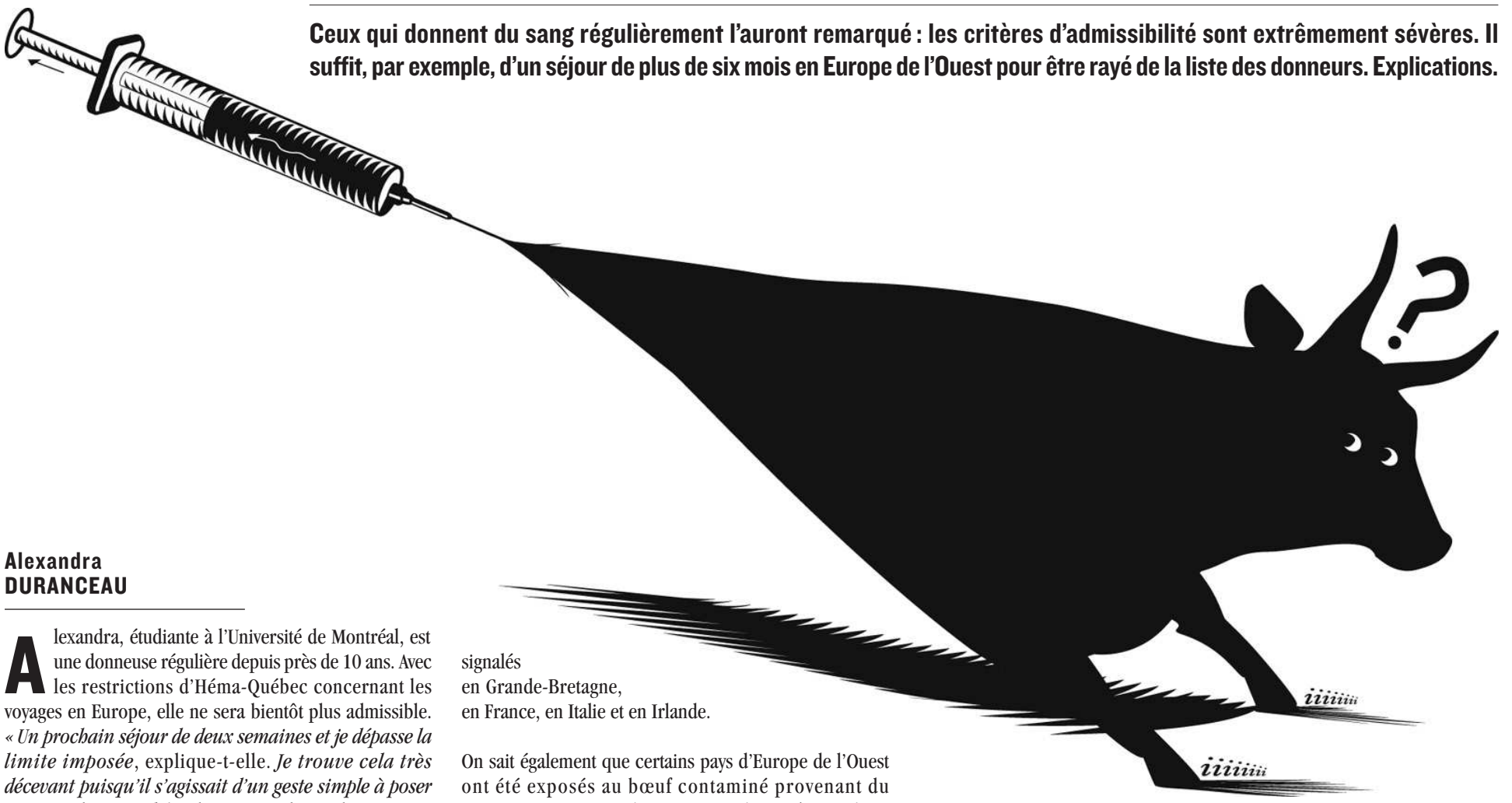

ILLUSTRATION : CLÉMENT DE GAULEJAC

Alexandra
DURANCEAU

Alexandra, étudiante à l'Université de Montréal, est une donneuse régulière depuis près de 10 ans. Avec les restrictions d'Héma-Québec concernant les voyages en Europe, elle ne sera bientôt plus admissible. *« Un prochain séjour de deux semaines et je dépasse la limite imposée*, explique-t-elle. *Je trouve cela très décevant puisqu'il s'agissait d'un geste simple à poser et ayant des retombées directes sur la vie des gens. »*

Selon Manon Pépin, vice-présidente aux affaires publiques et au marketing chez Héma-Québec, c'est la sécurité des receveurs qui prime. *« Notre comité scientifique est composé d'experts qui sont en étroite communication avec toutes les grandes banques de sang mondiales. Si nous restreignons nos critères de qualification au don, c'est pour nous sentir plus à l'aise et éviter tout risque de contamination »*, explique-t-elle.

Les critères de sélection changent au fur et à mesure des événements mondiaux. Par exemple, une recrudescence des cas de malaria dans un pays d'Afrique pourrait entraîner l'interdiction de don du sang pour les voyageurs ayant visité le pays en question. Héma-Québec exige par ailleurs de connaître certains détails concernant l'état de santé du donneur et les comportements pouvant avoir contaminé son sang. C'est pour cette raison que les personnes ayant consommé des drogues par voie intraveineuse, eu des rapports homosexuels ou été incarcérées, par exemple, ne peuvent pas donner de sang.

ET LA VACHE FOLLE DANS TOUT ÇA ?

La maladie de Creutzfeldt-Jakob est une maladie dégénérative du cerveau, qui serait causée par l'exposition de l'humain à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), apparue au début des années 1980. Cette transmission surviendrait après consommation de certains produits bovins contaminés. Puisque quelques cas possibles de transmission de la vache folle à la suite d'une transfusion sanguine ont été rapportés, les experts ont convenu que les produits sanguins sont susceptibles de la transmettre à l'humain. Des cas de la maladie ont été signalés en Grande-Bretagne, en France, en Italie et en Irlande.

On sait également que certains pays d'Europe de l'Ouest ont été exposés au bœuf contaminé provenant du Royaume-Uni. Par précaution, Santé Canada et Héma-Québec ont donc décidé d'exclure les donneurs ayant séjourné dans ces pays depuis 1980. Cependant, en raison de la prise de mesures de contrôle dites extraordinaires, en 1997, par la France et le Royaume-Uni, les séjours dans ces pays n'entrent plus en compte dans le plafond de six mois accordés aux voyageurs en Europe de l'Ouest. Cette nouvelle mesure laisse donc une plus grande marge de manœuvre aux donneurs adeptes du tourisme.

BANQUE DE SANG EN DANGER

Les critères de qualification relatifs aux voyages en Europe sont entrés en vigueur le 30 septembre 1999. Actuellement, la réserve de sang n'est pas en danger au Québec. Les statisticiens et experts d'Héma-Québec ont déterminé qu'une diminution limite de 3 % de sa banque de donneurs concernés par ces critères correspond à une baisse acceptable de la réserve. *« À l'heure où l'on se parle, nous avons huit jours de réserve*, indiquait Manon Pépin, lors de notre entretien. *Lorsqu'un groupe sanguin en particulier vient à manquer, nos équipes de télémarketing ciblent plus précisément les donneurs concernés et les invitent à faire un don. »* Le temps de conservation des plaquettes ne peut dépasser cinq jours et doit donc être transmis dans ce délai.

L'objectif final est d'éviter de mettre en péril la réserve collective de produits sanguins nécessaires aux patients dans les hôpitaux du Québec, tout en rendant cette même réserve la plus sécuritaire possible. *« Notre défi ultime reste toujours de recruter de nouveaux donneurs et de les fidéliser. Si chaque Québécois faisait un seul don par année, nos problèmes seraient résolus pour de bon. »*

Quelques-uns des critères de qualification

Vous êtes exclu de façon permanente si :

• Vous avez séjourné cumulativement un mois et plus au Royaume-Uni entre le 1er janvier 1980 et le 31 décembre 1996 inclusivement. Le Royaume-Uni inclut : l'Angleterre, l'Écosse, le Pays de Galles, l'Irlande du Nord, l'Île de Man et les îles Anglo-Normandes.

• Vous avez séjourné cumulativement trois mois et plus en France entre le 1er janvier 1980 et le 31 décembre 1996 inclusivement.

• Vous avez séjourné six mois et plus dans les pays de l'Europe de l'Ouest depuis 1980. Par Europe de l'Ouest, il est entendu : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l'Espagne, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la République d'Irlande, le Royaume-Uni, et la Suisse. À noter que les séjours au Royaume-Uni et en France depuis le 1er janvier 1997 ne doivent pas être inclus dans la durée cumulative.

• Vous avez séjourné cumulativement six mois et plus en Arabie Saoudite entre le 1er janvier 1980 et le 31 décembre 1996 inclusivement.

• Vous avez reçu une transfusion sanguine (sang, globules rouges, plaquettes ou plasma) en Europe de l'Ouest depuis le 1er janvier 1980.

(Quant aux tatouages ou piercings, vous devez attendre six mois)

Source : Héma-Québec

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 18

Droits des locataires

CONNAISSEZ-VOUS vos DROITS ?

Louer un appartement peut parfois être synonyme de cauchemar. Des hausses de loyer aux problèmes de chauffage, des lavabos qui coulent aux murs qui craquent, des plaintes de bruits aux comportements discriminatoires : les raisons de mésententes entre locataires et propriétaires sont nombreuses. En cas de conflit, à quelle porte frapper ?

Alexandra ROY

Au Québec, c'est la Régie du logement qui agit à titre de tribunal administratif des droits et des obligations entre propriétaires et locataires. Son rôle est d'assurer des relations harmonieuses entre les deux parties en favorisant l'échange et la conciliation. Encore faut-il être au courant de son existence et de son fonctionnement pour pouvoir s'en servir à bon escient.

LOCATAIRES VULNÉRABLES

« Il y a encore trop de locataires qui ne connaissent pas leurs droits et donc sont mal protégés », déplore François Saillant, porte-parole du Front d'action populaire et de réaménagement urbain (FRAPRU). Selon lui, ce sont surtout les locataires vulnérables qui paient la note des propriétaires abusifs. Par vulnérables, il entend les personnes âgées, les analphabètes ou encore ceux qui n'osent pas porter plainte à la Régie, de peur de représailles. *« Dans le contexte où le contrôle des loyers n'est pas obligatoire, c'est sur eux que repose le fardeau des augmentations récurrentes du coût des loyers. »*

Malgré les protestations des comités de logement, il n'existe pas encore de loi avec pourcentage fixe qui permet de juguler les augmentations de loyer au Québec. De plus, même si le propriétaire est tenu par la loi d'inscrire l'ancien loyer qu'il chargeait à son locataire sur le bail, *« il n'y a pas de sanctions imposées à ceux qui ne le font pas, donc cela ouvre la porte aux propriétaires délinquants »*, explique Jean-Pierre Leblanc, porte-parole de la Régie du logement.

Une solution à ce problème serait le dépôt des baux à la Régie du logement. Les copies serviraient de preuve de référence pour les nouveaux locataires. *« Si les baux étaient déposés à la Régie, les locataires ne se feraient pas rouler »,* soutient Martine Poitras, organisatrice communautaire du comité logement de Rosemont.

« Actuellement, les seuls moyens de défense dont disposent les locataires sont la débrouillardise et la solidarité. L'idéal serait de laisser son bail au locataire suivant, mais il y a peu de gens qui le font », explique M. Saillant. Par ailleurs, il précise que si le dépôt des baux à la Régie est utile, il n'en demeure pas moins que, *« tant qu'il n'y aura pas de contrôle obligatoire des loyers, les droits des locataires seront bafoués. »*

En ce qui concerne la qualité et l'état des logements, les locataires peuvent avoir recours au code du logement, qui permet d'établir des balises relatives à la salubrité. Le problème est qu'il n'existe pas de code provincial du logement applicable à toutes les régions. C'est à chaque municipalité que revient la décision d'appliquer ou non son propre code du logement. Et Montréal ne possède pas les balises les plus strictes.

ABUS DE POUVOIR ET DISCRIMINATION

Dans certains cas, les propriétaires se servent de leur pouvoir pour demander aux locataires des documents confidentiels, pour ensuite les utiliser à des fins frauduleuses. Dans d'autres, ils refusent carrément de louer un logement à une personne pour des raisons discriminatoires. À défaut de se tourner vers la Régie du logement pour ce type de problème – procédure qui peut prendre plus d'un an –, le locataire peut porter plainte à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPJ). La plainte est alors reçue par les techniciens en information qui évaluent si elle relève ou non de leur compétence. Une étude préliminaire est ensuite entamée par des avocats, qui tentent de trouver un terrain d'entente entre les deux parties. Si la médiation n'est pas possible, une enquête est déclenchée afin de prouver s'il y a eu, oui ou non, discrimination.

Cependant, comme l'explique Clément Moulet, directeur des communications de la CDPJ, *« le cas du logement ne diffère pas des autres cas de discrimination. Le problème est toujours la preuve. L'idéal, c'est d'avoir des témoins ou des preuves écrite. Mais dans bien des cas elles peuvent être difficiles à obtenir, ce qui complique la situation. »*

Selon le résultat de l'enquête, la Commission envoie aux deux parties une recommandation pour résoudre le conflit – par exemple une obligation de louer le logement à la personne discriminée. Si la partie mise en cause refuse la recommandation, le dossier est porté devant le Tribunal des droits de la personne et il y a un jugement. Entre 2006 et 2007, 97 locataires ont porté plainte auprès de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, pour cause de discrimination.

Ajoutez des compétences à vos talents.

L'École des sciences de la gestion de l'UQAM vous offre des formations pour aller plus loin.

Gestion de projet – www.mgp.uqam.ca

Maîtrise en gestion de projet : cheminement coopératif conçu pour les nouveaux bacheliers ayant moins d'un an d'expérience sur le marché du travail

- Profil sans mémoire
- Stages rémunérés en entreprise
- Formation à temps plein

Rencontres d'information :

- Jeudi 31 janvier 2008 à 17 h 30
- Dimanche 10 février 2008 à 14 h

Admission jusqu'au 1er mars 2008

MBA-Recherche – www.mbarecherche.esg.uqam.ca

(45 crédits, profil avec mémoire)

Ce programme offre plusieurs spécialisations :
- Finance
- Gestion internationale
- Gestion des ressources humaines et développement organisationnel
- Management et technologie
- Marketing
- Planification et gestion stratégiques

Rencontres d'information lors des Portes ouvertes :

- Samedi 2 février 2008 à 11 h

Admission jusqu'au 1er mars 2008

Renseignez-vous sur Internet.

ESG UQÀM
Prenez position

Réagissez aux articles !

Laissez libre cours à votre plume et envoyez un court texte de 3 000 caractères ou moins et nous nous ferons un plaisir de vous publier.

Ecrivez à : info@quartierlibre.ca

BARMAN / MAID SERVEUR / EUSE

Cours et emplois
(*1981)
rabais Internet
www.ecoledesmaitres.com
514-849-2828
1-800-561-1781

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 19

EXPULSER L'HIVER EST PERMIS

Au locataire dans le besoin qui pense que ses droits sont bien défendus : méfiance. Malgré la rigueur de l'hiver, les expulsions sont permises au Québec, tout au long de l'année.

Stéphane WAFFO

« *Il n'y a pas de restrictions au niveau de l'expulsion, que ce soit l'hiver ou l'été* », explique Robert Trudel, membre du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), la plus grande organisation de défense des locataires au Québec. En France, malgré un hiver bien moins rigoureux, les expulsions locatives sont interdites durant la « trève hivernale », de novembre à mars.

Légalement, c'est le Code civil du Québec qui sert de référence en matière de jugement, explique Jean Pierre Le Blanc, responsable des communications à la Régie du logement du Québec. Le texte précise que « *le locateur peut obtenir la résiliation du bail si le locataire est en retard de plus de trois semaines pour le paiement du loyer ou encore s'il en subit un préjudice sérieux, lorsque le locataire en retarde fréquemment le paiement* ».

Pour le RCLALQ, il ne devrait y avoir aucune expulsion possible que ce soit l'hiver ou l'été. Selon M. Trudel, « *un peu plus de la moitié des demandes de résiliation de bail portent sur le non paiement de loyer* ». Pour l'année 2005-2006, la Régie a reçu près de 44 942 demandes relatives au non-paiement du loyer. Elles n'ont pas toutes abouti, mais en ce qui concerne les demandes dont l'ultime issue est l'éviction, aucun jugement n'a tenu compte de la saison ou de la température.

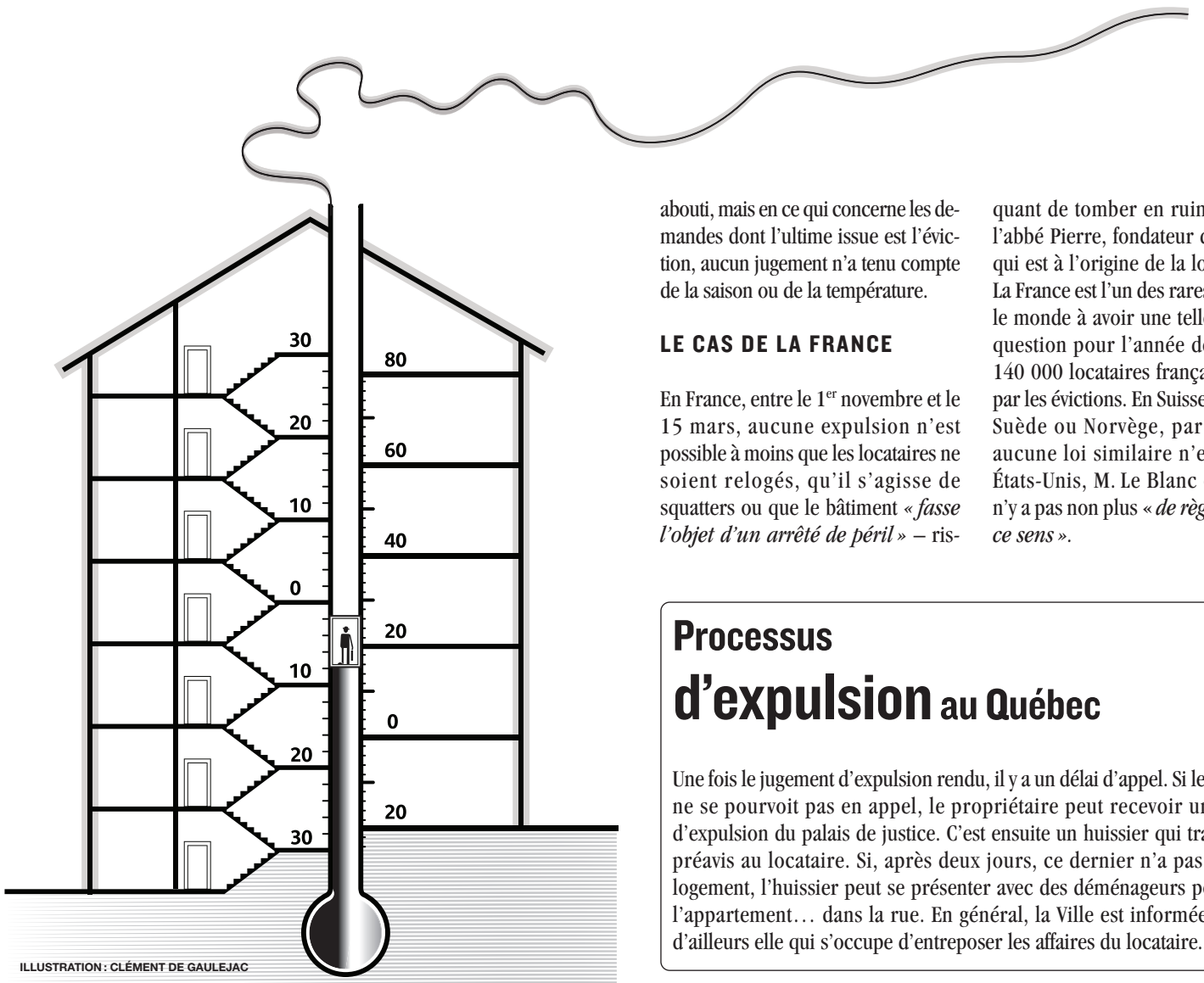

ILLUSTRATION : CLÉMENT DE GAULEJAC

LE CAS DE LA FRANCE

En France, entre le 1er novembre et le 15 mars, aucune expulsion n'est possible à moins que les locataires ne soient relogés, qu'il s'agisse de squatters ou que le bâtiment « *fasse l'objet d'un arrêté de péril* » – risquant de tomber en ruines ». C'est l'abbé Pierre, fondateur d'Emmaüs, qui est à l'origine de la loi de 1954. La France est l'un des rares pays dans le monde à avoir une telle loi. Il est question pour l'année dernière de 140 000 locataires français touchés par les évictions. En Suisse, Belgique, Suède ou Norvège, par exemple, aucune loi similaire n'existe. Aux États-Unis, M. Le Blanc croit qu'il n'y a pas non plus « *de règlement en ce sens* ».

Processus d'expulsion au Québec

Une fois le jugement d'expulsion rendu, il y a un délai d'appel. Si le locataire ne se pourvoit pas en appel, le propriétaire peut recevoir un préavis d'expulsion du palais de justice. C'est ensuite un huissier qui transmet le préavis au locataire. Si, après deux jours, ce dernier n'a pas quitté le logement, l'huissier peut se présenter avec des déménageurs pour vider l'appartement… dans la rue. En général, la Ville est informée, et c'est d'ailleurs elle qui s'occupe d'entreposer les affaires du locataire.

Vox Pop

propos recueillis par Rachelle Mc DUFF

Racontez-nous une expérience difficile de colocation

« Quand j'étais en Écosse, j'ai rencontré une Canadienne. Comme je ne connaissais personne, je lui ai demandé si elle voulait habiter avec moi. Il y avait des frictions, car je mangeais une grosse partie de l'épicerie, ce qui la fâchait beaucoup. On se parle toujours aujourd'hui ! »

Keltie
étudiante de 2e année au bac d'anthropologie

« Après le départ d'une de mes colocs, on était mal prises donc on a pris une fille qui faisait plus ou moins notre affaire. Ça a été l'enfer. Elle puait des pieds, elle monopolisait le salon. On lui a fait croire qu'une amie à nous allait emménager avec nous. Elle a donc quitté l'appartement et quelques temps après, on s'est aperçu qu'elle nous avait volé des trucs ! »

Maude
étudiante de 2e année au bac en cinéma

« Mon coloc n'a pas de porte de chambre, seulement des rideaux, ce qui ne lui permet pas d'avoir beaucoup d'intimité quand je suis dans la cuisine. J'ai accaparé la cuisine ces derniers temps pour utiliser Internet et cuisiner, ce qui l'a énervé ! Mais on s'en est parlé. »

Antonia
étudiante à la maîtrise en études anglaises

« J'habite avec trois de mes amies. Elles avaient en tête que d'habiter ensemble serait comme de vivre dans une grosse famille. Cependant, je n'ai pas été beaucoup chez moi depuis cinq mois, car j'allais souvent chez mon chum. Ça va changer maintenant que mon chum vit ailleurs. »

Ana
étudiante à la majeure en anthropologie

« Une amie à moi avait une voisine complètement timbrée. Une soir qu'elle soupait tranquillement avec des amis, la voisine est entrée par effraction dans l'appartement en gueulant qu'elle avait appelé la police parce qu'ils auraient apparemment fait du bruit… »

Frédérike
étudiante de 3e année au bac en cinéma

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 20

DROIT MONTRÉAL LL.B.

CHOISISSEZ LE MONDE

ADMISSION

Date limite pour les candidats collégiens
1 MARS 2008

Date limite pour les candidats universitaires et autres
1 FÉVRIER 2008

PORTES OUVERTES 6 FÉVRIER 2008
16h à 20h au
Pavillon Roger-Gaudry
(sous la grande tour)

Université de Montréal

Pour nous joindre 514-343-6124
Info-droit@umontreal.ca
www.droit.umontreal.ca

Université de Montréal

Prix UE-Canada pour jeunes journalistes

Nous invitons les étudiants à s'inscrire avant le 25 janvier 2008

Gagnez un voyage en Europe!

Pour de plus amples renseignements sur le Prix pour jeunes journalistes
composer le (613) 238-6464, info@uecanpjj.ca, www.uecanpjj.ca

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 21

***De l'autre côté du pays*, un documentaire de Catherine Hébert**

NEW GANDA

Ceux qui trouvent qu'on parle trop de ces Africains-toujours-en-guerre peuvent ignorer cet article. Ils éviteront aussi d'aller voir *De l'autre côté du pays*, le documentaire de Catherine Hébert, diffusé à l'Ex-Centris du 18 au 24 janvier. Elle a rapporté, en toute clandestinité, des images révoltantes du nord de l'Ouganda.

Valérie MANTEAU

« *I'm going to Ouganda* », déclare Catherine Hébert au douanier de l'aéroport, qui plonge dans ses fiches, perplexe. « *New Ganda… ?* ». On part de loin. Qu'on ne sache rien de l'Ouganda peut être un manque d'éducation, ou le signe d'un désintérêt très répandu pour tout ce qui concerne l'Afrique. « *C'est difficile de remplir les salles. Ce n'est pas sexy comme sujet* », avoue la jeune réalisatrice. De même, chez les diffuseurs, elle s'est faite dire : « *on a déjà un film sur les enfants soldats* ». « *Mais mon film ne parle pas des enfants soldats !* », proteste-t-elle inutilement. D'où parfois, confesse-t-elle, un profond sentiment d'impuissance.

En tout cas, cette indifférence fait les affaires du président, le général Museveni, qui a abandonné le nord du pays au chaos, aux mains, depuis 20 ans, d'une armée rebelle fanatique et sanguinaire. Dans un pays où les journalistes n'ont pas le droit de s'éloigner de plus de 40 km de la capitale Kampala, Catherine Hébert est allée à la rencontre de la population du Nord, parquée dans des camps de refugiés, à la merci des rebelles.

PHOTO : MANGO FILMS

Catherine Hébert pendant le tournage de son long métrage en Ouganda.

LA PAROLE AUX RÉSISTANTS

Elle dit avoir volontairement restreint le sujet couvert par le film, autant par contrainte de temps et de budget que par souci d'aller au fond des choses. « *J'ai voulu montrer d'abord comment la guerre affecte toutes les générations, depuis les jeunes qui n'ont jamais rien connu d'autre, jusqu'aux vieilles qui vont vraisemblablement mourir dans les camps.* » Elle n'est donc pas allée rencontrer les responsables politiques, pas plus que les riches et les nombreux soutiens occidentaux du régime. On peut regretter l'absence de cette dimension polémique et politique, mais Catherine Hébert a préféré donner la parole aux résistants de l'intérieur : par exemple, cet animateur de radio, d'une rare pugnacité compte tenu des risques qu'il prend à interpeller le président comme on l'entend dans le film. « *Il a d'ailleurs été mis en prison après ça* », confirme Catherine Hébert, regrettant de ne pas avoir eu le temps d'en parler dans le film. « *Maintenant, il vit en exil.* » Un autre révolté, rageant de savoir son pays ignoré de la communauté internationale, ose déclarer : « *Notre président est fou !* » Puis, s'adressant à la réalisatrice : « *Je te dis ça pour que tu montres au monde que ça ne va pas.* »

UNE GUERRE INTERMINABLE

En plus d'être un acte politique, *De l'autre côté du pays* est aussi une réflexion, servie par une forme soignée, sans pathos, sans narration, sur la guerre. « *Il faut imaginer ce que c'est, une guerre qui dure depuis 20 ans. La durée. C'est tellement loin de nous… Et même s'il y avait un traité de paix, combien d'années* [cela prendra-t-il] *avant que le pays ne se redresse, que les gens rentrent chez eux, et comment ?* ». Caroline, 12 ans, orpheline, travaille dans une mine et fait 10 km tous les soirs pour trouver un endroit où dormir en sécurité. Elle avoue ne pas savoir ce qu'était son pays avant la guerre. Elle dit rêver la nuit qu'elle est « *avec Catherine, dans son pays* ». Mais, comme le craint la réalisatrice, sans mobilisation de la part de l'opinion publique des États occidentaux – qui fournissent la moitié du budget de l'État ougandais – le conflit qui est, selon l'ONU, le plus sous-médiatisé du monde, se maintiendra en toute impunité.

www.mangofilms.ca

Un documentaire à charge

Depuis 20 ans, une armée rebelle, dirigée par un fanatique religieux, pille et ensanglante le nord de l'Ouganda. Dans les camps où le gouvernement a barricadé la population, soi-disant pour la protéger, des femmes dénoncent l'exploitation, les conditions de vie misérables, la dépendance. Des mères, des enfants, des travailleurs humanitaires racontent les rafles des rebelles dans ces camps qui leur servent de « guichets », où ils vont chercher enfants et nourriture. Tous dénoncent à mots couverts la mauvaise volonté du président dans les négociations de paix. Alors qu'un journaliste téméraire ose demander comment une armée équipée peut échouer à venir à bout d'une guérilla qui dure depuis 20 ans, un évêque ironise : « *Pour vous parler en termes religieux, je dirais que c'est un mystère.* »

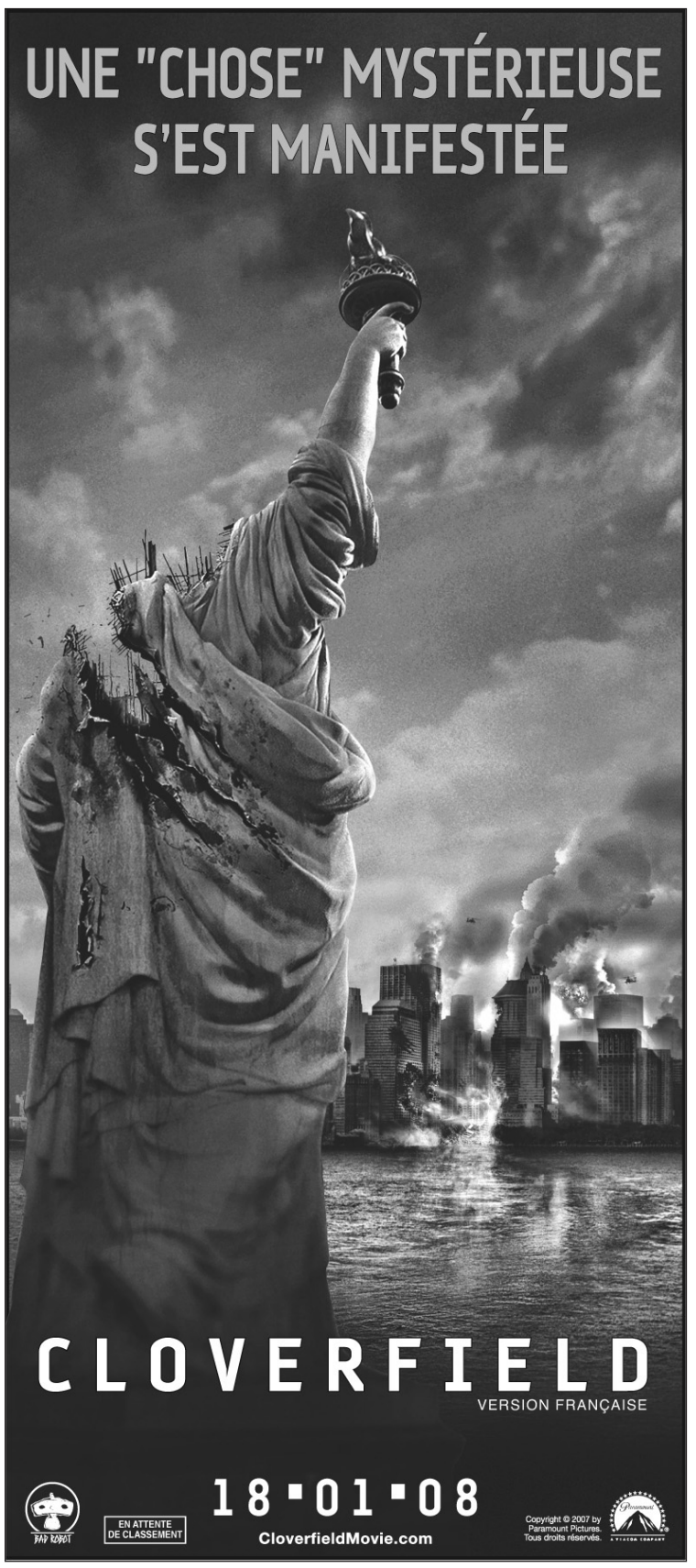

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 22

Internet : *SilenceRadio.org*

BANDE SONORE

***SilenceRadio.org* est un espace d'écoute dédié à la création radiophonique contemporaine. Basé à Bruxelles, il offre, depuis avril 2005, la possibilité à chacun d'enrichir la palette sonore du site : artistes, écrivains, journalistes ou simples amateurs de radio construisent progressivement cette bande sonore d'un genre nouveau.**

Benjamin LÉON

Des pastilles de couleurs défilent sur l'écran dans un mouvement continu. En naviguant sur la plateforme, l'internaute comprend que les pastilles dessinent l'armature de *SilenceRadio.* En cliquant dessus, un mot apparaît et le fichier s'ouvre par un texte qui lui est associé. Reste à activer la touche « écouter » pour profiter du mix sonore correspondant. Ces pastilles laissent place à un univers diversifié encadré par cinq rubriques différentes : *ici*, *là-bas*, *ouï*, *ailleurs*, *etc.* Un classement qui, selon Irvic d'Olivier, concepteur et coordinateur général du site, *« n'a pas pour but de thématiser le site, mais plutôt de permettre à l'auditeur de s'y retrouver à mesure qu'augmentent les pastilles »*. Des pastilles dont le nombre disponible en ligne dépasse aujourd'hui la centaine.

À titre d'exemple, en cliquant par le plus grand des hasards sur une pastille rouge qui s'intitule *Le monde à l'envers*, par Anita Van Belle et Virginie Jortay, l'auditeur se retrouve au cœur des *Proverbes flamands,* un tableau du peintre Peter Bruegel. Parfois, dans d'autres reportages, le texte s'efface et laisse place à une ambiance sonore : ainsi, la pastille rose *Je ferme les yeux* est un mix composé de la voix trafiquée d'une femme, à laquelle se superposent différents bruits plus insolites les uns des autres. Une étrangeté qu'on retrouve dans bien des pastilles comme dans cette *Suite sonore en 3 mouvements.* En un peu plus de six minutes, le reportage de Nicolas Frize propose une fiction musicale, s'amusant à écouter notre environnement comme une symphonie. Le grondement sonore évoqué par le moteur d'une voiture et la captation de conversations hachurées dessinent à nos oreilles le monde familier de notre quotidien.

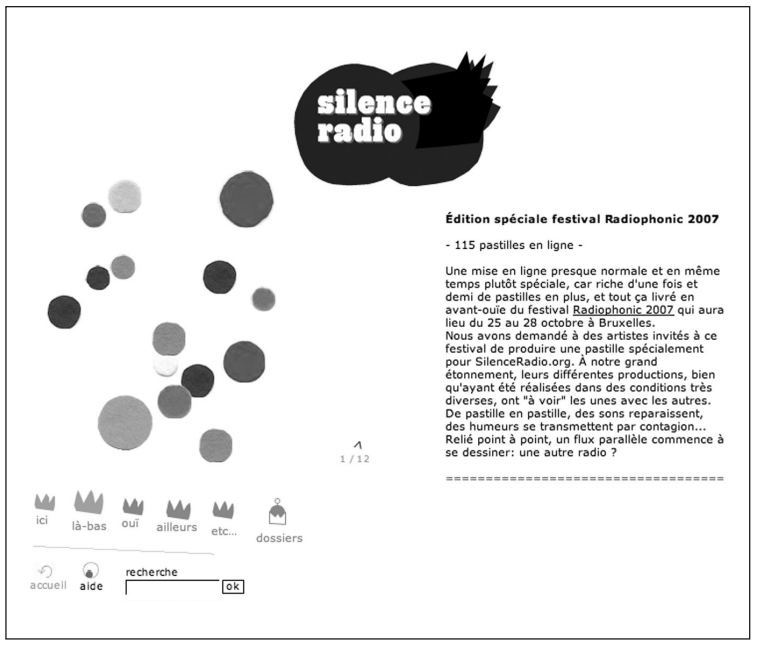

UNE NOUVELLE FAÇON D'INVESTIR L'ESPACE SONORE

SilenceRadio est né le 1er avril 2005, à l'initiative de l'Atelier de création sonore radiophonique de Belgique (ACSR). Il s'agit d'un lieu de sensibilisation à la création sonore radiophonique, doté d'une structure d'accueil des acteurs, réalisateurs, opérateurs et créateurs intéressés par la radio. Pour Irvic d'Olivier, qui est également membre du conseil d'administration de l'ACSR, l'existence de *SilenceRadio* répond à un besoin propre à la Belgique en terme de création radiophonique : *« L'absence de fréquences permanentes allouées aux radios communautaires a vu naître un monopole géré par une poignée de radios autant privées que publiques*. » De fait, *SilenceRadio* redéfinit l'espace sonore tel qu'il existe jusqu'à maintenant sur les ondes radiophoniques hertziennes. Avec Internet, une nouvelle façon de redistribuer le son apparaît. *SilenceRadio* n'émet pas de manière continue, mais selon le libre choix du visiteur qui peut s'approprier le média selon ses propres besoins, de l'écoute en ligne au téléchargement sur baladeur MP3. Une idée originale qui n'est pas sans rappeler le site radiophonique de la chaîne *Arte*, *arteradio.com,* dont *SilenceRadio* s'est un peu inspiré. La vocation de *SilenceRadio* s'inscrit également dans un certain *« activisme social, culturel et politique »* pour reprendre les propos d'Irvic d'Olivier. *SilenceRadio.org* : la bande-son en lecture aléatoire d'un monde à parcourir.

www.silenceradio.org

GLENDON

L'ÉCOLE *des* AFFAIRES PUBLIQUES
DE GLENDON
THE GLENDON
SCHOOL *of* PUBLIC AFFAIRS

MAÎTRISE BILINGUE en **AFFAIRES PUBLIQUES ET INTERNATIONALES**

La première école bilingue d'études supérieures qui prépare les étudiants à des carrières dans la fonction publique, le journalisme spécialisé en affaires publiques, les organisations non gouvernementales et le secteur des relations entre les milieux d'affaires et le gouvernement.

NOTRE PROGRAMME BILINGUE :

- Favorise l'acquisition de connaissances approfondies non seulement en politique et en administration publiques, mais aussi en affaires publiques grâce à l'étude des institutions publiques et de leur contexte national et international.
- Permet d'utiliser votre français et de perfectionner votre anglais, pour travailler efficacement dans les deux langues officielles.
- Garanti un soutien financier de 10 000 $ par année pour couvrir les frais de scolarité et autres dépenses.
- Est offert à Toronto, « *une ville qui contient le monde* » et qui est le point de départ d'une carrière internationale.

NOUS ACCEPTONS MAINTENANT LES DEMANDES D'ADMISSION POUR L'AUTOMNE 2008

« Glendon est l'endroit par excellence pour préparer des leaders bilingues de la vie publique nationale ou internationale. »

CHANTAL HÉBERT
Chroniqueuse aux affaires nationales pour le *Toronto Star*
Diplômée de Glendon et membre du comité consultatif de l'École des affaires publiques de Glendon

www.glendon.yorku.ca/mapi

Campus Glendon, Université York
2275, avenue Bayview
Toronto (Ontario) Canada M4N 3M6
affairespubliques@glendon.yorku.ca
416 736-2100 poste 88565

YORK U
UNIVERSITÉ
UNIVERSITY

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 23

Rencontre avec les Raboussiers

FANZINES au QUOTIDIEN

En janvier 2007, Marie-Andrée Girard prenait la résolution d'écrire un livre. Un an plus tard, le contrat est largement rempli. Après un premier *Le poulet était feng shui*, elle et son ami, Olivier Bhérer-Vidal, ont autopublié six titres. De passage à Québec, où ils vivent, *Quartier Libre* a interrogé ces deux Raboussiers sur leurs prochains projets.

PHOTO : MARIE-ANDRÉE GIRARD

Marie-Andrée Girard et Olivier Bhérer-Vidal.

Normand FORGUES-ROY

Elle écrit, il dessine. Leurs ouvrages parlent du quotidien. *« Nous sommes deux personnes qui aiment raconter des anecdotes »*, explique Marie-Andrée Gilbert. *Le poulet était feng shui* raconte une chicane de famille autour d'un repas de Noël. *Les emmerdes domestiques* expliquent, six mois plus tard, les suites de cette chicane. Le tout, en petites phrases directes, fortement imprégnées d'autobiographie, surtout celle de Marie-Andrée : *« Mais c'est plus large que ma vie, ça déborde de ça »,* précise-t-elle. Pour permettre le débordement, la jeune femme explique qu'elle laisse volontiers des trous dans ses histoires, ce qui crée un récit en pointillés, une suite de tableaux qui constituent l'histoire.

Olivier Bhérer-Vidal, lui, n'a pas encore écrit. Pour l'instant, il se contente d'illustrer les histoires de Marie-Andrée : *« Je n'écris pas, parce que je n'ai pas encore pensé à quelque chose qui pourrait intéresser quelqu'un d'autre. »* Pourtant, les prochains textes de Marie-Andrée, qui pourraient constituer une future collection, porteront sur un personnage, M. Dalber, inspiré par Olivier. Ce sera encore une fois du quotidien, quelque chose qui peut *« paraître tranquille et banal »*, pense le dessinateur.

Il semble que les lecteurs en redemandent : après l'OFF-iciel du festival de BD francophone de Québec, où tous les exemplaires du *Poulet* ont été vendus, ils ont loué une table aux Rendez-vous des publications parallèles en mai, toujours à Québec, puis à Montréal cet automne à Expozine. *« C'était un gros boom »,* soutient Marie-Andrée Girard, en parlant de la première année d'existence des Raboussiers. Si publier à Montréal présente des avantages, Marie-Andrée Girard et Olivier Bhérer-Vidal y voient aussi des inconvénients, dont l'anonymat, la difficulté de se faire un nom. *« Ce que j'aime de Québec, c'est qu'il y a plus de collaboration »,* avance la créatrice de fanzines. Le public y est moins nombreux aussi. Par contre, les fanzines s'y vendent plus cher, jusqu'à deux fois le prix. Probablement, selon eux, parce que le lectorat est aussi petit.

« Notre travail s'est beaucoup amélioré », estime l'auteure, lorsqu'elle parle de M. Dalber, avant d'ajouter qu'elle est déjà tombée en amour avec ce nouveau personnage, même s'il est encore sur les planches à dessin. Ces aventures se rapprocheront davantage de la bande dessinée traditionnelle, avec des cases définies. Une première apparition de ce M. Dalber devrait avoir lieu dans les pages de *Moustache molle*, une nouvelle revue de bande dessinée dont le premier numéro sortira cet hiver. De plus, les Raboussiers ont déposé une demande de bourse au Conseil des arts et des lettres du Québec, pour un autre livre, en couleur cette fois-ci, et en sérigraphie.

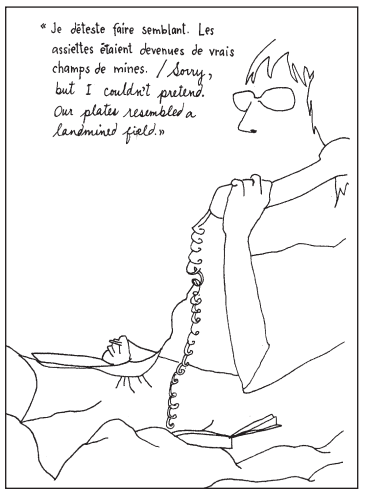

Les ouvrages des Raboussiers seront disponibles sous peu à la librairie Fichtre (436, rue de Bienville).
http://lesraboussiers.blogspot.com

Les Raboussiers

Le mot « raboussier » est un terme qui vient de la région de Montpellier en France, où habite la grand-mère d'Olivier Bhérer-Vidal. Il désigne quelqu'un qui aime bien argumenter à n'en plus finir. *« On l'a surtout choisi parce qu'on trouve que ce mot est drôle »,* explique Marie-Andrée Girard.

Une exposition photo sur Haïti à la Tohu

KOUMAN OU YÉ ?

Jusqu'au 9 mars, Haïti s'accroche aux murs de la Tohu, la cité des arts du cirque de Montréal. Les photographes Jean-François Leblanc et Caroline Hayeur présentent une exposition intitulée *Comment ça va ? (Kouman ou yé ?)*, regroupant des photographies prises à l'occasion de voyages en Haïti qui s'échelonnent sur 20 ans.

Sarrah OSAMA

Attablés autour d'un café, Jean-François Leblanc et Caroline Hayeur racontent leur passion pour Haïti à travers les photographies qu'ils en ont prises. L'exposition organisée par la Tohu présente des œuvres regroupées sous différents thèmes tels l'environnement, la politique et la spiritualité des Haïtiens. Pour une fois – le titre de l'exposition en témoigne – la misère et la peine des habitants de cette île ne sont pas les seules au rendez-vous. Jean-François Leblanc explique : *« On voulait poser une question, pas amener d'office un point de vue défaitiste. »*

M. Leblanc explique ses liens avec Haïti : *« Je suis allé sept fois en Haïti, ainsi que deux fois en République dominicaine pour faire un reportage sur les* braceros*, ces travailleurs haïtiens qui coupent de la canne à sucre en République dominicaine. »* Il effectue son premier reportage en Haïti en novembre 1987, lors de la tentative d'élections suivant la chute de la dictature des Duvalier. Son dernier voyage eut lieu en juin 2007, sous l'égide de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Sur cette période de 20 ans, le photographe constate que *« la situation n'est pas meilleure, au contraire, ça se dégrade et la pauvreté me semble plus apparente »*. Caroline Hayeur poursuit dans la même veine : *« Il y a de plus en plus de bidonvilles et la désertification progresse. »* Cependant, elle précise qu'elle n'exprime pas ce constat dans ses œuvres, mais qu'elle photographie *« l'image pour l'image »*. La photographe a connu Haïti en 2000, lors de la première biennale d'art contemporain AfricAméricA, où elle commençait déjà à s'intéresser à la population haïtienne et, en particulier, à leur vie spirituelle. Elle y est retournée en 2002, en compagnie de Jean-François Leblanc et d'autres artistes de l'Agence Stock pour l'exposition *Stock en Haïti : quinze ans,* au Musée du Panthéon national, à Port-au-Prince.

PHOTO: CAROLINE HAYEUR

Jean-François Leblanc et Caroline Hayeur captent le quotidien des Haïtiens.

Qu'il s'agisse des photographies de Caroline Hayeur ou de celles de Jean-François Leblanc, ce qui frappe est la spontanéité des prises de vue. Celles de Caroline Hayeur montrent le désarroi des habitants de Cité Soleil après l'incendie d'une partie du bidonville, mais aussi leur dignité et la force de leurs revendications, alors qu'ils se tiennent debout sur les ruines de leur maison. Parfois, les clichés captent aussi des moments de joie, comme cette fillette qui joue au cerceau ou cet homme qui gratte sa guitare.

Haïti, comment ça va ?
jusqu'au 9 mars à la Tohu, 2345, rue Jarry Est.
Vernissage le 18 janvier à 18 h.

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 24

Lecture

OR EN GRAIN

Marie-Michèle GIGUÈRE

On ne compte plus les moments où, en marge de l'action, le café vient combler un vide au détour d'une œuvre littéraire. Comme la cigarette, le café se consomme au fil des romans avec la même nonchalance qu'au quotidien : pour socialiser, par plaisir, mais aussi par habitude. Omniprésent, il sert parfois de béquille à quelque auteur en mal de réalisme. Mais dans *Café*, Michel Braudeau s'intéresse, de manière tout autre aux rapports entre la célèbre boisson et la littérature. En dressant le portrait de six cafés d'Europe – à Venise, Vienne, Madrid, Lisbonne, Prague et Paris – il trace à la fois l'histoire du mythique liquide, tout comme celle de lieux de rencontres ancrés dans le quotidien de ces métropoles.

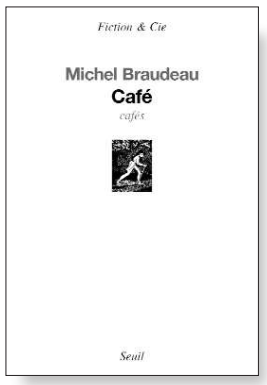

Du Café Florian à Venise aux Deux Magots à Paris, ces six portraits – qui relèvent certes davantage de l'essai, mais qui se lisent comme des nouvelles – nous font découvrir la faune des établissements, leurs propriétaires, ainsi que les littéraires et les intellectuels qui les ont fréquentés. Et, en filigrane, se dessine alors la naissance des idées et leur effervescence, à notre plus grand bonheur.

Le café, en tant que produit, changea le visage de l'économie mondiale. Produit de luxe, il est classé au second rang des échanges mondiaux après le pétrole. Pas surprenant alors de le voir maintenant devenir le porte-étendard du commerce équitable. Pourtant, il en va autrement en ce qui a trait à l'impact du café sur les idées et l'évolution de la société européenne. Si plusieurs, en commençant par le clergé, se sont méfiés du café en tant que boisson – Montesquieu était de ceux-là – c'est sans doute davantage le café en tant que lieu de rencontre, de discussion et de réflexion qui a le plus marqué la société européenne. Au fil des récits de ces six cafés – quelques exemples parmi l'innombrable – on découvre comment ils ont influencé la pensée d'auteurs, de philosophes et d'intellectuels. Ainsi, lorsque Michel Braudeau soutient que *« si le café n'a certes pas produit la Révolution française à lui seul, les cafés ont fournis une de ses meilleures armes au libéralisme, politique et économique »*, on est porté à le croire.

Michel Braudeau, *Café*, Seuil, 121 pages.

Musique

RIVERS CUOMO

Alone : The Home Recordings of Rivers Cuomo

(Geffen)

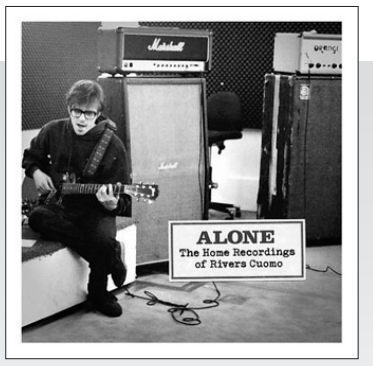

Rivers Cuomo, le chanteur et guitariste du quatuor californien Weezer, en attendant de lancer un album avec son groupe, nous propose *Alone : The Home Recordings of Rivers Cuomo.* Dans cet opus, il a rassemblé une série d'enregistrements inédits réalisés entre 1984 et 2007, incluant la démo de la chanson « Buddy Holly ». Bien que Cuomo présente quelques enregistrements récents, dont la pièce « Little Dane », où l'accompagne le groupe canadien Sloan, la plupart des chansons ont été enregistrées avant la parution du premier album de Weezer, en 1994. D'autres étaient destinées à l'album *Songs from the Black Hole*, qui n'a jamais vu le jour. Musicalement, *Alone* est un album plutôt inégal, mais néanmoins intéressant, puisqu'il représente la genèse du groupe de Cuomo et son évolution. Le style de Weezer y est évidemment très reconnaissable. On y retrouve un son plus brut et le résultat est parfois étrange et inachevé. Cela permet cependant de détacher les idées de Cuomo des derniers albums de Weezer, dont la réalisation plutôt commerciale a souvent été critiquée. *Alone* comprend tout de même quelques titres très accrocheurs, comme « Blast Off ! » et « Crazy One », ou encore de très ennuyants, comme « This Is the Way ». On peut toutefois se demander si cet opus, fort attendu par les fans et qui se veut un complément à la discographie du célèbre groupe, intéressera les profanes. **(Julie BRUNET)**

TWO HOURS TRAFFIC

Little Jabs

(Bumstead)

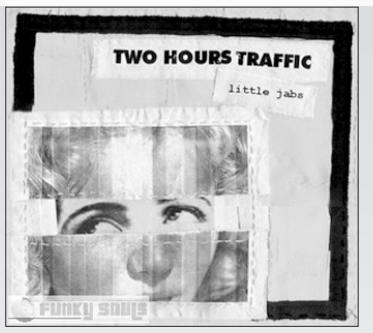

Lorsqu'on pense à l'indie rock canadien, on évoque surtout des groupes installés à Montréal, Toronto ou Vancouver, négligeant souvent les provinces de l'Atlantique. Les jeunes musiciens de Two Hours Traffic entendent changer les choses et veulent devenir les ambassadeurs des Maritimes. Le quatuor powerpop, originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, est parrainé par Joel Plaskett, un chanteur-guitariste bien connu à Halifax. Plaskett réalise et collabore au deuxième album du groupe, *Little Jabs.* Le disque commence plutôt bien avec « Nighthawks », pièce sur laquelle les guitares énergiques de Two Hours Traffic transforment le groupe en version gentille des Arctic Monkeys. Dans la même veine, « Stuck for the summer » est probablement la chanson la plus accrocheuse de l'album. Mais elle n'est pas la seule. Le groupe livre une pop efficace remplie de refrains et de mélodies bien ficelés (« Backseat Sweetheart », « Sure Can Start » et « Jezebel »). D'agréables chansons donc, mais finalement, rien de très original. Les arrangements radiophoniques, la voix et les guitares sont très propres, les paroles un peu quétaines sur les bords. Les claviers sont dynamiques et viennent éclairer quelques chansons. « Arms Akimbo », la pièce qui clôt l'album, est la moins conventionnelle. Elle laisse entrevoir un son plus original, que Two Hours Traffic serait capable d'explorer. **(Nicholas LAVALLÉE)**

Services aux étudiants
Centre de soutien aux études et de développement de carrière

N'hésitez pas à utiliser ces services pour étudier efficacement et bien planifier votre carrière !

Centre de soutien aux études et de développement de carrière
Pav. 2101, boul.Édouard-Montpetit, 3e étage, bureau 330 Montréal (Québec)

Université de Montréal

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 25

Un premier album pour le groupe Creature

LA BÊTE NE DORT JAMAIS

Elle danse *« comme si personne ne la regardait »* et sa fougue des années 80 lui fait pousser des cris. La bête sortira son premier album, *No sleep at all*, le 4 mars prochain. Rencontre avec CowBella et Kim Ho, la chair et le sang du groupe Creature, dans un café d'Outremont, fin décembre.

Constance TABARY

PHOTO : CONSTANCE TABARY

La chanteuse CowBella et le guitariste Kim Ho se réveillent d'un concert agité au Club Soda.

Loin des lumières de la scène, deux des quatre membres du groupe attendent dans la croissanterie Figaro. Nous finissons par nous reconnaître. La jeune femme rétro-chic et son ami, caché sous casquette et capuche, auraient dû attirer mon attention. *« La première fois que je l'ai vue jouer*, raconte CowBella, *je me suis dit* "wahou !" *J'étais intimidée par tant de dextérité. Kim est un excellent guitariste. »* Lui n'a pas hésité, lorsqu'à son tour, il a vu chanter la belle anglophone de Montréal : *« Avec Sid Z, le batteur, on l'a volée à son groupe. Puis on a fait pareil avec la bassiste, Anastasia. »*

Les membres de Creature se sont fait connaître grâce à l'atmosphère électrique qu'ils dégagent en concert. La veille de notre rencontre, ils jouaient au Club Soda, dont ils ont bu toute l'énergie. Leur leitmotiv ? Se libérer des rôles et du travail imposés. Leur rôle de musicien est donc un choix, un bonheur qu'ils partagent : *« Nous ne jouons pas pour, mais avec le public »,* avance Kim Ho. Ils sont aussi engagés politiquement contre la guerre et l'impérialisme américain. Là n'est pas leur originalité. Leur pop puérile n'en reste pas moins efficace quand la voix nasillarde de Kim Ho clame avec ardeur les derniers jours de l'empire sur *Last days of America*.

Formés en 2005, ils ont depuis, envahi les clubs de Montréal, mais aussi ceux d'autres villes du Québec et des États-Unis. C'est d'ailleurs ce qui a dissuadé la bassiste de continuer. La vie en tournée était trop difficile pour elle. *« La fatigue, le bus et les toilettes de restos* fast food *comme salle de bain, elle n'aimait pas ça*, raconte CowBella. *Mais pour nous, c'est un plaisir. »* Ils ont déjà trouvé sa remplaçante, Anna.

> **La chanson « Alive » est rebelle comme ma mère**
>
> **Kim Ho**
> guitariste et chanteur de Creature

Une fille encore, comme le désirait la chanteuse.

FANS DE BRIGITTE BARDOT

Le groupe ne manque pas de modèles féminins. *« Nous sommes tous les quatre fans de Brigitte Bardot. Elle est sortie de son rôle, elle n'a pas eu recours à la chirurgie esthétique. Elle est allée à l'encontre de ce que l'on attendait d'elle*, raconte CowBella, aveuglée par l'admiration. *Un soir, on s'est inventé plein d'histoires à son propos et on en a fait une chanson portant son nom. »* Un morceau est aussi dédié à une femme d'importance, la mère de Kim Ho : *« La chanson "Alive" est rebelle comme ma mère. Elle a 65 ans et recommence à vivre. Elle a intégré un groupe de percussions africaines et enseigne l'anglais dans une réserve amérindienne. »*

Solos de guitare, rap, voix pop, mélodie *catchy* au synthétiseur… « Alive » est, comme le reste, un perpétuel mélange parsemé de surprises. *« Chacun fait part de ses idées,* explique Kim Ho. *J'en ai sur la partie de batterie, Sid en a pour celle de la guitare… On s'amuse beaucoup pendant les répétitions et on danse tout le temps. Pour la première version de l'album, on avait enregistré, un par un, dans le studio. Ça ne marchait pas. »* Pour restituer l'énergie de la créature dans l'enregistrement, ils ont dû faire un compromis entre une énergie brute et un son propre. Ils ont enregistré des parties ensemble et ont ajouté des enregistrements individuels.

D'abord signé sous l'étiquette indépendante montréalaise Bonsound, le groupe pourrait sortir l'album avec un label international. Ils pourront ainsi être distribués aux États-Unis, voire en Europe. Le système et la pression n'ont pas l'air de leur faire peur. À les entendre, rien ne pourra les dévier de leurs envies.

No sleep at all sort le 4 mars. Le concert de lancement aura lieu le 5 mars au National.

Recherchons
Donneurs de sperme pour aider les personnes infertiles

- Hommes entre 18 et 40 ans
- En bonne santé
- De toutes nationalités
- Confidentialité assurée

Pour information, appeler au (514) 345-9877, poste 2237

PROCREA
Centre de Cryoconservation

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 26

Bande dessinée

C'EST BEAU, POINT

Julie DELPORTE

Elle, c'est Dominique, le personnage principal. Trentenaire et célibataire, maman d'une petite Nikita, elle s'amourache de lui, trentenaire aussi, et, depuis peu, célibataire également. *Faire semblant c'est mentir* est une histoire d'amour qui arrive après. Après celles qu'on a déjà vécues, après les enfants qu'on a déjà faits, après les orages, les choix et la maturité. Elle ne va pas d'elle-même, il faut la créer, la soigner, la protéger des fantômes.

Faire semblant est aussi une autobiographie. Encore une, oui, et pas de celles qu'on trouvera les plus intéressantes. Mais peu importe ici : sur le contenu des histoires de « la Goblette » (dixit son éditeur Jean-Christophe Menu), je pardonnerai tout. Le chien qui tourne en rond dans la cour, l'avion qui passe au dessus d'un jardin de banlieue... Je goberai comme des aventures improbables les plus anodines scènes contées au crayon de plomb par cette auteure belge. Son dessin et sa graphie suffisent, pour la première fois dans mes lectures, à faire d'une bande dessinée une œuvre accomplie. C'est beau, point.

Accomplie, maintenant que j'y pense, est un adjectif bien paradoxal pour ce livre. Les images, dont aucune n'a été pourvue d'encre, ont l'air d'être inachevées. Comme si le secret de leur style régnait dans le tracé des lignes, et non dans l'objectif d'un résultat parfaitement esthétique. Coup de grâce : les cases de la fin s'envolent dans un ciel peinture à l'huile et portent les dialogues comme le vent fait planer des hirondelles. C'est cette texture grasse qui, sans doute, aura mené l'Association à publier le livre hors collection, relié par un chic cartonné inspiré des éditions anglophones.

Entre les cases de la vraie vie ainsi qu'en introduction, on découvre le papa de Dom, *« Papy Moustache »,* ancien pompier porté sur la boisson, aux accents aussi bruxellois qu'éthyliques. Chapitre un : *« J'ai tout fait moi pour toi. Tu vas pas venir faire ta péteuse avec moi ! Toi, avec ton langage universitaire. »* Des souvenirs d'enfance, racontés comme une psycho-art-thérapie, aux retrouvailles père-fille pendant lesquelles il faut faire abstraction de tout ce qui déraille pour garder l'essence minuscule du bonheur d'avoir une famille... Dominique Goblet lutte pour obvier aux sentiments cafardeux. Elle a pour armes ses crayons et pour alliée Nik, son intrépide fillette blonde aux grands yeux.

Comment vivre sereinement malgré tout, en restant l'être sensible et fragile que l'on est ? Pas en feignant le bonheur, c'est sûr.

Faire semblant c'est mentir,
Dominique Goblet, l'Association.

Théâtre

Blanc à la salle Fred-Barry

À LA MÉMOIRE DE...

Rachelle McDUFF

Mon cœur est comme pris dans un étau. Le poil des bras me hérisse. La chair de poule envahit tous les espaces qu'elle peut investir sur mon corps. Mes yeux se remplissent d'eau. Une larme s'échappe, silencieuse, et atterrit sur mon pantalon. Autour de moi, le son des reniflements enveloppe la salle. Les 12 femmes qui défilent sur la scène de la salle Fred-Barry du théâtre Denise Pelletier, m'émeuvent comme je l'ai été rarement au théâtre. La raison : les anecdotes qu'elles confient sur la mort de leur mère, une à une, déposant délicatement une fleur sur une table, sont aussi vraies que d'affirmer que la neige est blanche… d'ailleurs, c'est la neige qui a inspiré à la dramaturge française, Emmanuelle Marie, le titre de la pièce, *Blanc.* Quelle justesse d'esprit d'avoir invité 12 femmes de tous âges à partager l'un des moments les plus pénibles à vivre, la mort de celle qui les a mises au monde. Puis, dès que ces femmes prennent place autour du public, où une chaise les attend, la pièce à proprement parler, débute.

Il est difficile d'innover sur un thème récurrent comme la mort, mais l'intégration d'un théâtre-réalité dans la mise en scène de Geneviève L. Blais et ses acolytes du Théâtre à corps perdus, est atypique et troublante. Munies d'un linceul blanc, les 12 invitées font partie du décor jusqu'à la toute fin, accompagnant sporadiquement les deux protagonistes d'un chant poignant. La pièce puise une certaine puissance dans la simplicité du décor : des centaines de bocaux remplis d'une seule fleur séchée entourent la salle et la rendent

PHOTO : MAXIME CÔTÉ

Isabelle Roy et Simone Chevalot.

hermétique sans être étouffante. Nominée deux fois à la cérémonie des Molières 2007 en France, la pièce raconte l'histoire de deux sœurs qui apprennent que leur mère n'en a que pour quelques jours à vivre. Alitée chez l'une d'entre elles, la mère se repose à l'aide d'injections de morphine. Les deux sœurs, se sentant impuissantes, s'occupent d'elle de leur mieux. Elles attendent leur père, qui a quitté leur mère il y a longtemps, et qui tarde à arriver. Une histoire somme toute banale, mais terriblement réaliste. Simone Chevalot et Isabelle Roy, qui incarnent les deux sœurs, bien que moins touchantes que les 12 femmes des prémices, ont tout de même su rendre l'ivresse, le désarroi, le vertige que l'on ressent lorsqu'on perd un être cher. L'idée de perdre sa mère flotte inévitablement dans l'esprit, pendant – ou du moins après la pièce. *Blanc* permet de distinguer les manières différentes que chacun a de se protéger et de gérer la mort d'un proche : la fuite, la tristesse, le questionnement, l'acceptation. L'ironie du sort a voulu qu'Emmanuelle Marie soit emportée par le cancer en 2007, à l'âge de 42 ans, avant que la pièce soit présentée au Québec, où elle a été écrite en 2004. *Blanc* est ainsi présentée à la mémoire de l'auteure ou de toutes les mères disparues trop tôt.

Blanc, à la salle Fred-Barry du Théâtre Denise-Pelletier (4353, rue Sainte-Catherine Est) jusqu'au 26 janvier.

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 27

paresse

paresse.ca

pascal

le DOGME – feuilleton spontané par david turgeon –

retrouvez le DOGME dans "minerve" aux éditions mécanique générale.

à suivre-

Perdus sur l'île déserte

par Martin Vidberg

_QLvol15no9.qxd 1/15/08 8:39 PM Page 28

Du 14 janvier au 8 février

Jeudi 24 janvier
Divers jeux d'hiver
(soirée de type casino)

Mardi 29 janvier
Soirée de ski à Bromont

Jeudi 31 janvier
Party 2e étage

Mardi 5 février
4 à 7 – Les Rallyes à l'écran
(les meilleurs moments des rallyes)

Jeudi 7 février
5 à 9 des cycles supérieurs – Dégustation de portos et chocolats

Procurez-vous l'horaire complet et les billets d'activités aux comptoirs multiservices de la FAÉCUM.

Portez votre chandail officiel du Carnaval lors des activités et courez la chance de gagner des nombreux prix!

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale du *Quartier Libre*